



Direction générale des médias et des industries culturelles

Service du livre et de la lecture

**Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales
en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)**

Annexes

– Janvier 2015 –

Table des annexes

Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 sur les parcours d'éducation artistique et culturelle.....	2
Annexe 1 :Construction du parcours d'éducation artistique et culturelle à l'École.....	5
Annexe 2 : Accompagnement de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle à l'École : formation et ressources numériques.....	6
Fiche récapitulative sur les types de conventionnements culturels.....	8
Questionnaires envoyés aux bibliothèques,élaborés par Aristat.....	12
Tableaux de Statistiques élaborés par Aristat.....	59

Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 sur les parcours d'éducation artistique et culturelle

Actions éducatives

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

NOR : MENE1311045C

circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013

MEN – DGESCO

Texte adressé aux préfets de région ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles

Le présent texte s'inscrit dans le cadre de la priorité gouvernementale donnée à l'éducation artistique et culturelle, et a pour but de développer les principes et les modalités de mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Au cours de sa scolarité, chaque jeune suit des enseignements qui constituent l'un des fondements d'une éducation artistique et culturelle ; ce fondement est souvent complété par des actions éducatives et s'enrichit d'expériences personnelles ou collectives, à l'école et en dehors de l'école.

Cette éducation artistique et culturelle est encore trop inégale d'un jeune à l'autre, pour des raisons diverses (socioculturelles, géographiques, etc.) et en fonction des écoles ou établissements fréquentés.

La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a donc pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place du parcours doit à la fois formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité.

Il doit permettre au jeune, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra scolaire.

Ce parcours contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure, par l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs, et par le développement de sa créativité. Il concourt aussi à tisser un lien social fondé sur une culture commune.

Sa mise en œuvre résulte de la concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes, qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture.

Le présent texte vise à en définir l'organisation, le pilotage et le suivi en s'appuyant sur les enseignements et sur les dispositifs nationaux ou territoriaux.

Organisation

Dans le cadre scolaire

Durant son parcours d'éducation artistique et culturelle, à l'école, au collège et au lycée, l'élève doit explorer les grands domaines des arts et de la culture dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales.

Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements artistiques et l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts, propice à la construction de projets partenariaux. Dans le cadre des futurs travaux du conseil supérieur des programmes, notamment la réécriture du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes d'enseignement de l'école primaire et du collège, l'histoire des arts, enseignement de culture artistique, évoluera pour nourrir le parcours d'éducation artistique et culturelle en articulant mieux l'acquisition de savoirs et la rencontre des œuvres, des lieux et des professionnels des arts et de la culture.

Des actions éducatives, s'appuyant sur les partenariats territoriaux, complètent le parcours.

Pour la construction du parcours, les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la démarche de projet, dans le cadre des enseignements et des actions éducatives. Une telle démarche doit permettre de conjuguer au mieux les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture). Les projets élaborés sont inscrits dans les projets d'école ou d'établissement.

Pour faciliter la démarche de projet et le partenariat, les équipes pédagogiques peuvent proposer différentes formes de regroupements horaires, dans le respect d'une part des volumes horaires annuels des disciplines concernées, d'autre part des programmes d'enseignement en vigueur.

À l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Pour chacune de ces étapes, le volet culturel du projet d'école ou d'établissement, élaboré par les équipes éducatives, est le garant de la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève. Ce mode d'organisation au niveau de l'école ou de l'établissement permet de favoriser la démarche de projet entre les services déconcentrés des ministères en charge de l'éducation et de la culture, les autres ministères concernés, les collectivités territoriales et les associations et institutions culturelles, en s'appuyant notamment sur les ressources et les atouts locaux.

En dehors du cadre scolaire

En dehors du cadre scolaire, le parcours d'éducation artistique et culturelle est complété par une offre de rencontres ou de pratiques qui peuvent soit être élaborées dans une démarche partenariale associant structures ou acteurs culturels et milieux socioéducatifs, notamment ceux de l'éducation populaire, soit relever d'une démarche personnelle en réponse à une offre culturelle, ou se développant dans le cadre d'échanges entre pairs, notamment en termes de pratiques numériques.

Ces rencontres, quand elles sont proposées par les structures culturelles, prennent place dans le cadre des projets d'actions éducatives qu'elles développent, en lien avec les politiques éducatives territoriales et les politiques de développement culturel que mènent les collectivités territoriales. Quand ces rencontres s'inscrivent dans une démarche de projet avec les acteurs socioéducatifs, leurs contenus doivent rechercher la complémentarité des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Ces rencontres et pratiques peuvent prendre la forme :

- des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre, en conservatoires notamment ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des établissements d'enseignement spécialisé ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des structures culturelles et/ou les milieux socioéducatifs ;
- de tout dispositif d'initiation ou de sensibilisation à l'initiative des structures culturelles ;
- de toute activité de fréquentation des œuvres et des lieux culturels dans un cadre collectif, familial ou individuel.

Tous les champs de l'art et de la culture sont concernés, selon les modalités qui seront précisées par le ministère de la culture et de la communication (arts visuels, arts du son, spectacle vivant, cinéma, musées, archives, patrimoine, architecture, livre et lecture, etc.).

Lorsque sont élaborées, sur le temps scolaire, des actions éducatives conduites dans le cadre d'une démarche de projet partenarial, des rencontres visant à accroître le rayonnement de ces projets hors de l'école sont proposées afin de bénéficier au plus grand nombre d'enfants et de jeunes sur le temps périscolaire et le temps de loisirs, dans le cadre, le cas échéant, du projet éducatif territorial. Les acteurs éducatifs peuvent se saisir de cet outil pour favoriser la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle entre les différents temps éducatifs de l'enfant.

Le suivi pour chaque élève

Chaque élève doit pouvoir conserver la mémoire de son parcours pour qu'il se l'approprie pleinement.

Les actions auxquelles l'élève a participé, notamment celles menées dans le cadre défini par le projet d'école ou

d'établissement, pourront être recensées dans un document individuel sous forme papier ou sous forme électronique.

À cet effet, une application, proposée à titre expérimental aux écoles et aux établissements dès la rentrée 2013, permettra d'ouvrir des portfolios en ligne pour enregistrer les étapes du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève. Une évaluation des différentes modalités de suivi et des usages de ces outils sera réalisée à la fin de l'année scolaire.

Pilotage et suivi

À l'échelon territorial

Afin d'assurer la mise en cohérence et la continuité des propositions et de veiller au rééquilibrage des territoires, il est mis en place, à l'initiative des préfets de région et des recteurs qui y associent les collectivités territoriales, des comités territoriaux de pilotage. Ces instances politiques réunissent annuellement le recteur, le préfet de région et le DRAC, les autres chefs de services déconcentrés de l'État concernés, le président du conseil régional, les présidents des conseils généraux, les présidents des associations départementales des maires ou leurs représentants. Ces comités ont pour objectif de définir et mettre en œuvre les grands axes stratégiques de développement de l'éducation artistique et culturelle, sur la base de diagnostics et de bilans régionaux, en portant une attention particulière aux territoires ruraux et périurbains. Ils impulsent une dynamique auprès des acteurs locaux et identifient des territoires porteurs de projets qui maillent l'ensemble de la région pour un égal accès de tous les jeunes aux arts et à la culture. Ils veillent à la mise en synergie des actions et des budgets. Ils peuvent également initier des expérimentations et des actions innovantes. Enfin, ils assurent le suivi et l'évaluation de ces politiques, dans le dialogue entre l'État dans ses diverses composantes (éducation nationale, culture et communication, agriculture, jeunesse et sport, ville, etc.) et les collectivités territoriales.

Ce comité peut s'appuyer sur les travaux d'une commission technique. Réunie à l'initiative du recteur et du DRAC, cette commission associe les services du rectorat (DASEN, DAAC, corps d'inspection territoriaux, directeur de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, directeur du CRDP), les services des différentes directions régionales (DRAC, DRAAF, DRJSCS, etc.), des représentants des services des collectivités territoriales concernés par l'éducation artistique et culturelle. Elle établit notamment une carte des ressources culturelles de l'éducation artistique et culturelle pour faciliter la mise en œuvre des projets.

Les territoires porteurs de projets s'organisent à l'initiative de l'ensemble des acteurs locaux. Ces acteurs locaux (écoles et établissements scolaires, services de l'État concernés, structures culturelles, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire) constituent des comités locaux de pilotage pour articuler et mettre en complémentarité leurs différentes approches de l'ÉAC (volet culturel des projets d'école ou d'établissement, volet éducatif du projet artistique et culturel des structures culturelles, politique d'éducation artistique et culturelle des collectivités territoriales, actions des associations). Leur collaboration peut se formaliser selon plusieurs modalités (convention, CLÉA, volet d'éducation artistique et culturelle des projets éducatifs territoriaux, etc.), afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Afin de mettre en cohérence axes stratégiques régionaux et projets locaux, les territoires porteurs de projets peuvent être accompagnés dans leur démarche par les conseillers ÉAC des DRAC et par les DAAC en collaboration étroite avec les corps d'inspection. À cet effet, les liens entre DAAC et corps d'inspection sont consolidés et le réseau des DAAC est renforcé.

À l'échelon national

Les services des ministères en charge de l'éducation et de la culture élaborent chaque année un bilan de l'éducation artistique et culturelle, quantitatif et qualitatif. Il permet de suivre la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Ce bilan est adressé au Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, qui formule un avis et fait des recommandations.

Le ministre de l'éducation nationale
Vincent Peillon

La ministre de la culture et de la communication

Annexe 1 :Construction du parcours d'éducation artistique et culturelle à l'École

Un projet nécessitant une réflexion commune au sein de l'école ou de l'établissement scolaire

Le conseil des maîtres à l'école primaire ou le conseil pédagogique au collège et au lycée fait des propositions pour assurer la diversité et la progressivité du parcours des élèves.

Par exemple, le conseil des maîtres ou le conseil pédagogique propose un grand domaine des arts et de la culture qui fera l'objet d'actions spécifiques au sein de l'école ou de l'établissement durant l'année scolaire. Les choix des équipes privilégient la démarche de projet en partenariat et s'appuient notamment pour cela sur les ressources culturelles développées par les différents partenaires du territoire concerné. Il est souhaitable de varier les approches en conjuguant le plus possible les pratiques artistiques, les rencontres avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture, ainsi que les connaissances et l'approche méthodique et réfléchie permettant la formation du jugement esthétique.

D'une année à l'autre, les équipes éducatives peuvent reconduire et approfondir ces actions et les relations partenariales ainsi nouées, et en impulser de nouvelles, dans d'autres grands domaines des arts et de la culture, pour enrichir et diversifier peu à peu les parcours des élèves au sein de l'école ou de l'établissement.

Ces actions, inscrites dans le projet d'école ou d'établissement, s'articulent avec les activités menées par chaque enseignant dans le domaine des arts et de la culture au sein de sa classe, selon son projet et dans le respect de sa liberté pédagogique.

Le nouveau conseil école-collège doit permettre de réfléchir à la complémentarité et à la progressivité des parcours sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, afin notamment d'éviter des redondances ou des manques.

Dans une école, un collège ou un lycée donné, le parcours de chaque élève s'appuie sur ses acquis dans les différents enseignements et dans les éventuelles activités périscolaires auxquelles il participe dans le domaine des arts et de la culture. Il s'enrichit des actions spécifiques annuelles définies au niveau de l'établissement. L'élève a la possibilité de suivre les actions dont il a bénéficié dans un document personnel dont la forme et le support (papier ou numérique) sont définis par l'équipe enseignante ; le cas échéant, le partenaire culturel peut mettre à disposition de l'élève des documents ou ressources venant, à son choix, compléter et illustrer les actions.

Le site Éduscol de la direction générale de l'enseignement scolaire proposera prochainement, sur une page dédiée au parcours d'éducation artistique et culturelle, des exemples de projets dans plusieurs écoles et établissements, sur des territoires aux profils variés. Sans caractère modélisant ni prescriptif, ces documents ressources auront pour objectif d'aider les équipes à élaborer leurs propres projets.

Un projet coconstruit dans une logique de territoire éducatif

Les équipes éducatives sollicitent des personnes ressources pour qu'elles les accompagnent dans cette démarche de projet :

- au niveau des services académiques de l'éducation nationale :
 - les conseillers pédagogiques spécialisés ainsi que les IEN de circonscription pour le premier degré et ceux chargés d'une mission en éducation artistique et culturelle au niveau départemental ;
 - les IA-IPR et les IEN-ET/EG pour le second degré ;
 - l'équipe du DAAC, y compris ses correspondants départementaux.
- au niveau des services du MCC/ direction régionale des affaires culturelles :
 - le conseiller pour l'éducation artistique et culturelle, qui fait le lien avec l'équipe de la DRAC.

Ces personnes ressources aident les écoles et établissements à travailler en s'appuyant sur les axes de la politique d'éducation artistique et culturelle définie par le comité territorial de pilotage et sur les projets développés sur leur territoire.

En effet, ancrer leur démarche de projet dans une logique de territoire permet aux équipes éducatives :

- de lier leur école ou établissement à des acteurs culturels afin de créer une dynamique impliquant collectivités locales, structures et institutions culturelles, associations ;
- de prendre une part active à la coconstruction de projets d'éducation artistique et culturelle aux côtés de partenaires divers et de renforcer leurs compétences et leur autonomie en la matière ;

- de s'impliquer dans des projets artistiques d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisation formalisée, par exemple, par des contrats locaux d'éducation artistique (CLÉA) ;
- de participer au renforcement du lien entre les activités menées sur le temps scolaire et les expériences personnelles menées sur le temps extrascolaire, en particulier si le territoire a mis en place un projet éducatif territorial (PEDT) ;
- d'impliquer plus facilement les familles dans les projets artistiques et culturels de leurs enfants.

Annexe 2 : Accompagnement de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle à l'École : formation et ressources numériques

La formation des acteurs contribuant à l'éducation artistique et culturelle

Deux documents cadres pour asseoir une formation commune

La qualité du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève dépend de la formation professionnelle des enseignants et personnels éducatifs. Dans l'esprit de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École, le nouveau référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation inscrit parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels éducatifs la capacité à apporter sa contribution à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle.

Cette compétence est à acquérir dans le cadre de la formation initiale à un degré suffisant de maîtrise et à consolider tout au long de la carrière.

Les ministères en charge de l'éducation et de la culture traduiront ces objectifs à travers deux documents cadres publiés sur le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle :

1 - Repères pour la formation en éducation artistique et culturelle

Destiné aux prescripteurs et aux concepteurs de la formation initiale et continue, ce document définira ce que doit comprendre la formation pour permettre aux étudiants et aux enseignants de prendre en compte la composante artistique et culturelle dans le parcours de tous les élèves, de l'école au lycée. Il comportera un cahier des charges pour la conception de modules de formation accessibles au format numérique.

2 - Vademecum du projet partenarial d'éducation artistique et culturelle

Ce document, complémentaire du précédent, sera destiné à guider les équipes éducatives et leurs partenaires dans la mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Il entend favoriser la connaissance réciproque des acteurs, les initier à la démarche de projet dans une culture commune respectueuse de la complémentarité et de la spécificité de chacun, et leur fournir un certain nombre de cas pratiques, d'informations et de ressources.

Des actions de formation destinées aux réseaux de spécialistes

Parallèlement à cet effort de sensibilisation et de formation de tous les membres de l'équipe éducative, il convient de mettre en œuvre des actions de formation ciblées, à destination des réseaux de spécialistes tels que :

- les formateurs en éducation artistique et culturelle ;
- les conseillers pédagogiques du premier degré, les référents culture en lycée ;
- les enseignants des disciplines artistiques ;
- les artistes intervenants et les professionnels partenaires de l'école.

La création d'une culture commune, autour d'enjeux de formation partagés, s'appuiera sur une dimension inter-catégorielle et pluridisciplinaire, favorable à l'expérimentation et à l'innovation, en lien notamment avec les structures de formation compétentes.

Les ressources numériques

Favoriser l'accès de tous les élèves aux ressources numériques est l'un des moyens privilégiés de réduire les inégalités, d'élargir les domaines artistiques abordés, de diversifier les approches pédagogiques et de favoriser la démarche de projet. L'accès aux ressources numériques des établissements artistiques et culturels permet en effet de s'affranchir des distances, d'effectuer des visites virtuelles d'expositions ou de lieux, d'entrer en contact avec

des œuvres, de préparer ou de prolonger le travail éducatif en lien avec la fréquentation des spectacles ; il contribue ainsi à former un public potentiel.

C'est pourquoi, dans le cadre des enseignements (notamment artistiques et d'histoire des arts), des actions éducatives et des démarches de projet, il convient, au niveau national :

- de poursuivre et développer les partenariats avec les grands établissements nationaux, notamment ceux relevant du ministère de la culture (Cité de la musique, Ina, BNF, RMN, etc.) et d'élargir l'offre en direction d'autres grands établissements comme la Comédie française, le Louvre, le Centre Pompidou, le Centre des monuments nationaux ou encore le Conservatoire des arts et métiers, etc.) dans le but de développer les espaces pédagogiques en particulier ;
- de promouvoir dans la mise en œuvre de l'ÉAC l'usage des ressources de ces grands établissements, notamment à travers leurs entrées pédagogiques et éducatives, à l'école et dans son prolongement via les ENT, pour des apprentissages collectifs ou personnalisés permettant, en particulier, la constitution de documents de suivi individuels, notamment sous forme de portfolios numériques, par les élèves dans la construction progressive de leurs parcours ;
- de faciliter la construction et la mutualisation de scénarios et pistes pédagogiques (EDU'Base et PrimTICE sur Eduscol) par la mise à disposition de banques de ressources digitalisées libres de droit (images numérisées, ressources vidéos, visites virtuelles, etc.) et d'outils d'analyses interactives pour développer les usages par les enseignants et leurs élèves dans la classe et dans son prolongement, et aussi dans le cadre de la formation des enseignants, et de multiplier les liens en direction des établissements publics et en direction des familles.

Par ailleurs, les ressources figurant dans le portail développé par le ministère de la culture et de la communication (culture.fr) constituent un outil à mobiliser. De plus, le ministère de la culture, via les DRAC, encourage sur les territoires la production de ressources éducatives et pédagogiques par les structures culturelles de proximité qu'elles soutiennent. Les pratiques numériques, notamment de création, seront accompagnées dans un objectif de lutte contre la fracture des usages numériques.

Fiche récapitulative sur les types de conventionnements culturels

TYPE DE CONTRAT	HISTORIQUE	DESCRIPTION
-----------------	------------	-------------

DISPOSITIFS CONTRACTUELS		
Convention de développement culturel, CDC, 3 ans État / collectivité territoriale	1982 pour les premières Maintenant aussi appelée convention-cadre de développement culturel et convention territoriale de développement culturelle (quand il s'agit d'une intercommunalité)	Conclues entre l'État et les collectivités territoriales avec le double objectif de veiller à une répartition équilibrée de l'offre culturelle sur les territoires et de faciliter l'accès des publics à la culture. Elles reposent sur un diagnostic partagé de la situation et des enjeux propres à chaque territoire, permettent de mobiliser l'ensemble des moyens humains, artistiques et financiers, sur les mêmes objectifs et de donner au public une vision plus cohérente de l'action publique. Intègrent les CTL, PTEA ...
Contrat territoire-lecture CTL État / collectivité territoriale	1990 : le label « Ville-lecture » préfigure le CVL 1998 (circulaire du 17 juillet 1997) : création du contrat ville-lecture CVL 2010 : remplacé par le CTL, pour prendre en compte l'intercommunalité et impliquer le département et la région	Politique générale de développement de la lecture publique avec pour objectifs de susciter des partenariats actifs à travers un territoire, d'assurer la présence du livre partout (aller vers les familles, les publics marginalisés). Au cœur du dispositif, la bibliothèque joue un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil envers les autres partenaires (secteurs culturels, socio-éducatifs et associatifs). Cela passe concrètement par : - « le développement planifié d'un réseau de bibliothèques » - « une politique du livre en faveur de la petite enfance » - « une action de médiation « hors les murs » incluant un programme spécifique en direction des familles » - « une action en direction des établissements scolaires » - « l'organisation d'événements locaux autour du livre » - « une participation renforcée des écrivains » - « l'organisation de formations »
Projet éducatif territorial PEDT État / collectivité territoriale / partenaires	Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au BO n°12 du 21 mars 2013 Décret du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre	L'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Il peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à s'ouvrir à l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'école maternelle au lycée, à l'instar de certains projets éducatifs locaux actuels. Il peut prendre en compte les dispositifs de contractualisation existant dans le domaine culturel : CLEA, PTEA, CTL, ainsi que les enseignements artistiques spécialisés dispensés sur le territoire.

Contrat enfance jeunesse CEJ , 4 ans	1988-2006 : Contrat enfance (CE), complété par le Contrat Temps libres en 2000.	C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une Caf et un partenaire, qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale, d'un regroupement de communes, d'une entreprise non éligible au crédit d'impôt famille ou d'une administration de l'État.
Collectivité / CAF	Replacé depuis 2006 par le CEJ.	Sa finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.
DISPOSITIFS PROPOSES PAR L'EDUCATION NATIONALE ET LES DRAC POUR L'EAC DANS LES CLASSES		
Classe du patrimoine	Elle est une des applications du dispositif des Classes culturelles (circulaire n° 89-279 du 8 septembre 1989). Circulaire n° 88-063 du 10 mars 1988, modifiée par la circulaire n° 90-312 du 28 novembre 1990	La classe du patrimoine permet à des élèves de l'école élémentaire de découvrir les richesses d'un site, son environnement, les témoins artistiques et historiques qui le marquent. Elle peut se dérouler dans un lieu culturel proche qui ne nécessite pas de nuitées à l'extérieur ou être transplantée. Elle se déroule généralement sur une semaine
Plan local d'éducation artistique PLEA et Contrat local d'éducation artistique, CLEA 3 ans renouvelables	1992-1993	Un CLEA est un contrat conclu entre une collectivité territoriale, l'État, et les professionnels de la culture. Il permet l'harmonisation des initiatives prises tant par les collectivités que les établissements culturels ou les associations, et une meilleure utilisation de toutes les ressources d'éducation artistique.
Contrat éducatif local CEL 3 ans	Circulaire Éducation nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Ville, du 9 juillet 1998 arrêtant le CEL. Circulaire Éducation nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Ville du 22 novembre 2000 précisant le CEL	Le CEL est l'outil fédérateur des politiques éducatives sur un territoire : né de la volonté d'appréhender l'éducation des enfants et des jeunes. Ces contrats ont été mis en place pour mettre en cohérence temps scolaires, péri et extra scolaires. Les familles, l'État, et en particulier les enseignants, le milieu associatif, et les collectivités locales s'engagent à remplir une mission partagée, celle de la continuité éducative. Vocation à regrouper et intégrer des dispositifs plus spécifiques comme les CLEA
Projet éducatif local PEL	À la suite des CEL	S'appuie ou non sur un CEL. Un ensemble d'acteurs locaux se mobilise et s'organise sur la base d'un diagnostic commun pour définir des orientations éducatives et mettre en cohérence les actions en faveur des

		enfants et des jeunes. Cela pour obtenir une meilleure articulation des différents dispositifs de droit commun et/ou contractuels.
Classes à projet artistique et culturel PAC , 1 an	Circulaire 21-104 du 14 juin 2001.	Une classe à projet artistique et culturel est un projet dit « de sensibilisation » qui s'adresse à une classe entière, donc principalement sur temps scolaire, pour une durée de 8 à 20 heures d'intervention artistique. Ce projet participe de la progression pédagogique de l'enseignant ou de l'équipe enseignante.
Résidence d'un artiste dans un établissement scolaire	1985 pour les premières La circulaire interministérielle du 3 janvier 2005 relative au plan de relance en faveur de l'éducation artistique et culturelle réaffirme le soutien à leur apporter.	La résidence d'artiste en milieu scolaire a pour ambition de développer et approfondir le partenariat entre l'État et les collectivités territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle. Une résidence d'artiste rayonne sur l'ensemble de la communauté éducative (chaque élève, à un moment de l'année, étant susceptible d'être touché par un événement culturel lié à cette résidence).
Accompagnement éducatif	Rentrée 2007 dans les établissements d'éducation prioritaire Circulaire n° 2008-080 du 5 mai 2008 relative à la généralisation de l'accompagnement éducatif à la rentrée 2008.	Entre le temps de l'École et celui de la famille, l'accompagnement éducatif constitue une offre complémentaire aux enseignements en dehors du temps scolaire. L'accompagnement ainsi offert à tous les élèves volontaires peut s'avérer très profitable aux élèves rencontrant des difficultés, notamment lorsqu'ils ne bénéficient pas chez eux de conditions d'étude favorables. Ce dispositif contribue ainsi à l'égalité des chances entre tous les élèves. Pour les écoles primaires, trois domaines sont privilégiés : l'aide aux devoirs, la pratique sportive, et la pratique artistique et culturelle.
Pôle territorial d'éducation artistique et culturelle PTEA	En appui à la circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008.	Un pôle territorial d'éducation artistique et culturelle met en partenariat des écoles, des collèges, des lycées généraux ou professionnels, des institutions culturelles et des équipes artistiques soutenues par le Ministère de la culture et, si possible, des collectivités territoriales et/ou locales. Ce partenariat se développe sur un territoire bien circonscrit et toujours en lien avec les politiques culturelles locales et le volet artistique et culturel des projets d'école et d'établissement. Il a pour objectif principal de favoriser l'accès à la culture pour tous les élèves.

Questionnaires envoyés aux bibliothèques, élaborés par Aristat

Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'EAC

Le présent questionnaire porte sur les politiques et les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) mises en œuvre par les bibliothèques territoriales. Ce terme polysémique combine des domaines d'activités pourtant très présents dans les bibliothèques : inhérente à l'action culturelle sans lui être réductible, l'éducation artistique et culturelle comprend également l'action pédagogique, l'action éducative, la médiation culturelle, l'animation culturelle et l'éducation populaire.

Elle concerne généralement les publics jeunes : la majorité des questions qui suivent concernent donc le public de 0 à 18 ans.

Ce questionnaire peut être rempli par le chef d'établissement en lien avec les agents qui participent aux politiques d'éducation artistique et culturelle de la bibliothèque.

1/ Quel est le nom de votre établissement :

2/ Quelle est l'adresse de votre établissement :

1. Eléments de contexte

3/ Cette première section a pour objet de situer votre établissement et de décrire vos équipements, afin de mieux analyser les objectifs de vos politiques d'action éducative, artistique et culturelle, ainsi que la nature et la densité de vos partenariats.

1.1. Ancrage territorial et caractéristiques de la bibliothèque

4/ Quel type de bibliothèque représentez-vous ?

1. Bibliothèque/médiathèque ne faisant pas partie d'un réseau
2. Bibliothèque/médiathèque tête de réseau

5/ Combien de bibliothèques comprend votre réseau ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

6/ Où se situe votre bibliothèque ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

1. Centre ville
2. Périphérie urbaine
3. Zone urbaine sensible
4. Milieu rural

7/ Où se situent les bibliothèques de votre réseau ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Centre ville
2. Périphérie urbaine
3. Zone urbaine sensible
4. Milieu rural

8/ Selon vous, votre bibliothèque est-elle facilement accessible par les transports en commun ?
[Filtre sur question n°4 – modalité 1]

1. Oui
2. Non

9/ Globalement, votre réseau de bibliothèques est-il facilement accessible par les transports en commun ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

1. Oui
2. Non

10/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés à proximité (moins de 15 minutes) de votre bibliothèque ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

Etablissements scolaires (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. École (maternelle, élémentaire)
2. Collège
3. Lycée général
4. Lycée professionnel, technologique
5. Lycée agricole

11/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés à proximité (moins de 15 minutes) de votre bibliothèque ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

Etablissements culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Librairie
2. Musée
3. École de musique, conservatoire
4. Cinéma
5. Théâtre
6. Centre d'art

12/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés à proximité (moins de 15 minutes) de votre bibliothèque ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

Structures sociales (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), centre socio-culturel, maison de quartier
2. PMI (Protection Maternelle et Infantile)
3. Structures petite enfance (crèche, halte-garderie etc.)
4. Centre social
5. Hôpital
6. Autre(s)

13/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°12 – modalité 6]*

14/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés sur le territoire de votre collectivité ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

Etablissements scolaires (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. École (maternelle, élémentaire)
2. Collège
3. Lycée général
4. Lycée professionnel, technologique
5. Lycée agricole

15/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés sur le territoire de votre collectivité ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

Etablissements culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Librairie
2. Musée
3. École de musique, conservatoire
4. Cinéma
5. Théâtre
6. Centre d'art

16/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés sur le territoire de votre collectivité ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

Structures sociales (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. MJC, centre socio-culturel, maison de quartier
2. PMI (Protection Maternelle et Infantile)
3. Structures petite enfance (crèche, halte-garderie etc.)
4. Centre social
5. Hôpital
6. Autre(s)

17/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°16 – modalité 6]*

1.2. Vos espaces, vos équipements

18/ Partagez-vous vos bâtiments avec d'autres services ?

1. Oui
2. Non

19/ Pourriez-vous indiquer lesquels ? *[Filtre sur question n°18 – modalité 1]*

20/ Parmi les espaces suivants, lesquels trouve-t-on dans votre bibliothèque ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Auditorium
2. Espace du conte
3. Espace multimédia
4. Espace d'exposition
5. Espace d'accueil de groupes
6. Espace polyvalent

21/ Parmi les espaces suivants, lesquels trouve-t-on dans la bibliothèque tête de réseau ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Auditorium
2. Espace du conte
3. Espace multimédia

4. Espace d'exposition
5. Espace d'accueil de groupes
6. Espace polyvalent

1.3. Votre bibliothèque : organisation et spécialisation fonctionnelle

22/ Dans votre bibliothèque, les entités suivantes existent-elles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Section adultes
2. Section jeunesse
3. Pôle adolescents

23/ Dans votre bibliothèque, les services suivants existent-ils ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Action culturelle
2. Action pédagogique
3. Services au(x) public(s)

24/ Dans votre établissement combien de personnes se consacrent exclusivement à l'action culturelle au sens large en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 1]*

25/ Dans l'ensemble de votre réseau, combien de personnes se consacrent exclusivement à l'action culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ? *[Filtre sur question n°4 – modalité 2]*

26/ Dans votre bibliothèque combien de personnes participent à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

2. Les partenaires de l'éducation artistique et culturelle

27/ Cette deuxième section du questionnaire concerne les acteurs de l'action culturelle des bibliothèques. Il s'agit bien sûr, en premier lieu, de cerner l'organisation de l'équipe de la bibliothèque, mais également les modalités de sa collaboration avec ses principaux partenaires dans le domaine de l'action éducative, artistique et culturelle : les acteurs du champ socio-culturel d'une part, l'Éducation nationale d'autre part.

2.1. Les partenaires du champ socio-culturel

28/ Parmi les services de la collectivité suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Service jeunesse de la collectivité
2. Service des sports de la collectivité
3. Service culturel de la collectivité ou Direction des affaires culturelles (DAC)

29/ Parmi les équipements culturels suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Théâtre, Opéra, centre dramatique présents sur le territoire de la collectivité
2. Théâtre, Opéra, centre dramatique hors de la collectivité
3. Musée présent sur le territoire de la collectivité
4. Musée présent hors de la collectivité
5. Ecole de musique
6. Autres établissements culturels présents sur le territoire de la collectivité
7. Autres établissements culturels hors de la collectivité
8. Etablissements culturels nationaux (BNF, BPI...)
9. Librairie
10. Association culturelle
11. Association nationale de développement de la lecture
12. Association locale de développement de la lecture
13. Association d'éducation populaire
14. Salon, manifestations littéraires et artistiques
15. Maisons d'écrivains

30/ Parmi les équipements sociaux suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. MJC, centre socioculturel, maison de quartier
2. Structures petite enfance publiques et associatives (crèche, halte-garderie, PMI, Relais assistantes maternelles, etc.)
3. Caisse d'allocations familiales
4. Centres de loisirs
5. Hôpital, maison de retraite, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

6. Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap
7. Mission locale (assistantes sociales)
8. Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
9. Autre(s)

31/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : [Filtre sur question n°30 – modalité 9]

32/ Parmi les services de la collectivité suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Service jeunesse de la collectivité
2. Service des sports de la collectivité
3. Service culturel de la collectivité ou Direction des affaires culturelles (DAC)

33/ Parmi les équipements culturels suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Théâtre, Opéra, centre dramatique présents sur le territoire de la collectivité
2. Théâtre, Opéra, centre dramatique hors de la collectivité
3. Musée présent sur le territoire de la collectivité
4. Musée présent hors de la collectivité
5. Ecole de musique
6. Autres établissements culturels présents sur le territoire de la collectivité
7. Autres établissements culturels hors de la collectivité
8. Etablissements culturels nationaux (BNF, BPI...)
9. Librairie
10. Association culturelle
11. Association nationale de développement de la lecture
12. Association locale de développement de la lecture
13. Association d'éducation populaire
14. Salon, manifestations littéraires et artistiques
15. Maisons d'écrivains

34/ Parmi les équipements sociaux suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. MJC, centre socioculturel, maison de quartier
2. Structures petite enfance publiques et associatives (crèche, halte-garderie, PMI, Relais assistantes maternelles, etc.)

3. Caisse d'allocations familiales
4. Centres de loisirs
5. Hôpital, maison de retraite, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
6. Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap
7. Mission locale (assistantes sociales)
8. Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
9. Autre(s)

35/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°34 – modalité 9]*

36/ Quels sont les objectifs principaux de ces partenariats ?

Développer des actions avec des publics éloignés des lieux culturels, amener les enfants à la lecture dès le plus jeune âge, développé des actions autour des publics empêchés

37/ Les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ?

1. Oui, toujours (par une convention)
2. Oui, parfois (par une convention)
3. Non, les partenariats sont le plus souvent informels

38/ Quelle est la proportion de partenariats faisant l'objet d'une convention ?

En %

39/ Quelle est en général la durée de vos partenariats ?

1. Partenariat ponctuel
2. Partenariat dans la durée (pluriannuel)

40/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et le partenaire socioculturel est-elle clairement définie ?

1. Oui
2. Non

41/ Sur ce dernier point quels sont les obstacles que vous avez rencontrés ? *[Filtre sur question n°40 – modalité 2]*

42/ Sur ce dernier point quels sont les facteurs de réussite que vous avez rencontrés ? [Filtre sur question n°40 – modalité 1]

43/ Une restitution est-elle systématiquement prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec les acteurs du champ culturel et social ?

1. Oui
2. Non

44/ Y a-t-il un diagnostic préalable au partenariat ?

1. Oui
2. Non

45/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement ?

1. Oui
2. Non

46/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

1. Oui
2. Non

2.2. Les partenariats avec l'Éducation nationale

47/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture
2. Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
3. Enseignants
4. Inspecteurs
5. Professeurs documentalistes (CDI)
6. Conseillers pédagogiques
7. Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)
8. Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)

48/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Collectivité de tutelle
2. Bibliothèque départementale (BDP)
3. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
4. Structure régionale du livre (SRL)
5. Bibliothèque
6. Association
7. Institution culturelle
8. Artiste/écrivain intervenant
9. Autre(s)

49/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°48 – modalité 9]*

50/ Parmi les agents du Ministère de l'Éducation nationale, quels sont le plus souvent vos relais pour construire des partenariats autour de l'éducation artistique et culturelle ?

1. Enseignants
2. Directeurs d'école
3. Inspecteurs
4. Chefs d'établissement (collège, lycée)
5. Professeurs documentalistes (CDI)
6. Conseiller pédagogique de circonscription (CPC)
7. Conseiller pédagogique départemental
8. Délégué académique aux arts et à la culture (DAAC)
9. Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)
10. Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)
11. Autre(s)

51/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°50 – modalité 11]*

52/ Qui sont, sur le terrain, accompagnateurs des projets pour l'Éducation nationale ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Enseignant
2. Professeur documentaliste (CDI)
3. Autre(s)

53/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°52 – modalité 3]*

54/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et l'Éducation nationale est-elle définie clairement ?

1. Oui
2. Non

55/ Sur ce point, quels sont les obstacles que vous avez rencontrés ? *[Filtre sur question n°54 – modalité 2]*

56/ Sur ce point, quels sont les facteurs de réussite ? *[Filtre sur question n°54 – modalité 1]*

57/ Les écoles de votre collectivité sont-elles effectivement dotées de bibliothèques centres de documentation (BCD) ?

1. Oui
2. Non

58/ La bibliothèque travaille-t-elle avec les bibliothèques centres de documentation (BCD) ? *[Filtre sur question n°57 – modalité 1]*

1. Oui
2. Non

59/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

1. Oui, toujours par une convention
2. Oui, parfois
3. Non, les partenariats sont informels

60/ Quelle est la proportion de partenariats faisant l'objet d'une convention ?

En %

61/ Dans le cadre de quels dispositifs, proposés par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC, les actions d'éducation artistique et culturelle sont-elles mises en place avec l'école ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Classes à Projet artistique et culturel (PAC)*
2. *Accompagnement éducatif*
3. *Résidence d'artiste dans un établissement scolaire*
4. *Atelier artistique*
5. *Classes culturelles/classes d'initiation artistique*
6. *Classes du patrimoine*
7. *Contrat local d'éducation artistique (CLEA)*
8. *Contrat éducatif local (CEL)*
9. *Autre(s) dispositif(s) proposé(s) par l'Éducation nationale*

62/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°61 – modalité 9]*

63/ Votre bibliothèque organise-t-elle des formations et/ou des journées d'études (littérature jeunesse, patrimoine etc.) ouvertes aux enseignants?

1. *Oui*
2. *Non*

64/ Quel est le pourcentage d'enseignants parmi les participants à ces formations ? *[Filtre sur question n°63 – modalité 1]*

En %

65/ Proposez-vous des activités et événements culturels en lien avec le programme scolaire ?

1. *Oui*
2. *Non*

66/ Quelles actions mettez-vous en place pour le public en préscolarisation (2-3 ans) ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Lecture à voix haute, conte*
2. *Représentation de spectacle vivant*
3. *Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.*
4. *Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques*
5. *Découverte du patrimoine des bibliothèques*
6. *Exposition*
7. *Autre(s) (visite de classe etc.)*

67/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de maternelle (3-6 ans) ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Lecture à voix haute, conte*

2. *Représentation de spectacle vivant*
3. *Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.*
4. *Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques*
5. *Découverte du patrimoine des bibliothèques*
6. *Exposition*
7. *Autre(s) (visite de classe etc.)*

68/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de primaire (6-11 ans)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Lecture à voix haute, conte*
2. *Représentation de spectacle vivant*
3. *Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.*
4. *Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques*
5. *Découverte du patrimoine des bibliothèques*
6. *Exposition*
7. *Autre(s) (visite de classe etc.)*

69/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de collège (11-15 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Lecture à voix haute, conte*
2. *Représentation de spectacle vivant*
3. *Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.*
4. *Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques*
5. *Découverte du patrimoine des bibliothèques*
6. *Exposition*
7. *Autre(s) (visite de classe etc.)*

70/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de lycée (15-18 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Lecture à voix haute, conte*
2. *Représentation de spectacle vivant*
3. *Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.*
4. *Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques*
5. *Découverte du patrimoine des bibliothèques*
6. *Exposition*
7. *Autre(s) (visite de classe etc.)*

71/ Comment votre bibliothèque travaille-t-elle avec les établissements scolaires ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *A la demande*

2. Sur projet
3. Par rotation (quelques établissements qui changent chaque année)
4. Avec tous les établissements chaque année

72/ Dans votre collectivité, certaines des institutions suivantes disposent-elles d'un professeur-relais ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Votre bibliothèque
2. Archives
3. Musée
4. Théâtre, opéra, etc.
5. Autre(s)

73/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°72 – modalité 5]*

74/ Une restitution est-elle prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec l'Éducation nationale ?

1. Oui
2. Non

3. Pilotage des actions et des financements

75/ Cette partie du questionnaire a pour but de donner un aperçu du pilotage et des financements liés aux principaux acteurs qui mettent en place et participent à des projets d'éducation artistique et culturelle au sein des bibliothèques.

3.1. Pilotage des actions

76/ Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. L'Éducation nationale
2. La bibliothèque départementale (BDP)
3. Le centre régional du livre ou l'agence de coopération
4. La bibliothèque
5. Une institution culturelle partenaire
6. Une association

77/ Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

1. Oui
2. Non

78/ La bibliothèque est-elle chargée du pilotage de projets d'éducation artistique et culturelle de la collectivité proposés en partenariat avec d'autres services ?

1. Oui
2. Non

79/ Dans quelle proportion ? *[Filtre sur question n°78 – modalité 1]*

En %

80/ Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

1. Oui
2. Non

81/ Pourriez-vous préciser pour quelles raisons les missions sont ou ne sont pas définies clairement ?

82/ La politique d'éducation artistique et culturelle est-elle formalisée ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social ou dans le projet d'établissement
2. Par un vote en conseil municipal/communautaire
3. Par une validation interne à la collectivité
4. Par une convention
5. Cadre informel
6. Autre(s)

83/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°82 – modalité 6]*

84/ Le personnel de la bibliothèque qui organise les actions d'éducation artistique et culturelle a-t-il bénéficié d'une formation sur le sujet ?

1. *Oui, dans le cadre de sa formation initiale*
2. *Oui, c'est un volet du plan de formation*
3. *Oui, au gré des demandes des agents*
4. *Non*

85/ La bibliothèque organise-t-elle des formations sur le sujet de l'éducation artistique et culturelle ?

1. *Oui, coordonnées par un/des agent(s) de la bibliothèque*
2. *Oui, commandées à un prestataire*
3. *Non*

86/ Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *0-3 ans*
2. *4-11 ans*
3. *12-15 ans*
4. *16-18 ans*

3.2. Les financements et les coûts

87/ Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Conseil régional*
2. *Conseil général/Bibliothèque départementale (BDP)*
3. *Intercommunalité*
4. *Commune partenaire de l'action*
5. *État/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)*
6. *Structures régionales du livre (SRL)*
7. *Centre national du livre (CNL)*
8. *Rectorat*
9. *Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)*
10. *Établissement(s) scolaire(s)*
11. *Mécénat*
12. *Autre(s)*

88/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°87 – modalité 12]*

89/ Avez-vous recruté un ou plusieurs agent(s) pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle dans les trois dernières années ?

1. Oui
2. Non

90/ Combien d'ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ? *[Filtre sur question n°89 – modalité 1]*

3.3. Dispositifs contractuels

91/ Dans quels dispositifs contractuels votre collectivité est-elle engagée ?

Item : Collectivité signataire, sans participation de la bibliothèque à la convention - Collectivité signataire, bibliothèque partenaire de la convention - Collectivité signataire, bibliothèque pilote de la convention

91/ *Projet éducatif local (PEL)* - o - o - o

92/ *Convention de développement culturel (CDC)* - o - o - o

93/ *Contrat territoire-lecture (CTL)* - o - o - o

94/ *Plan éducatif territorial (PEDT)* - o - o - o

95/ *Plan territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEA)* - o - o - o

96/ *Contrat enfance jeunesse (CEJ)* - o - o - o

97/ *Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)* - o - o - o

98/ *Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.)*. - o - o - o

99/ Vous avez coché "Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.)". Pouvez-vous préciser de quel(s) type(s) de convention(s) il s'agit : *[Filtre sur question n°98 – Item : Collectivité signataire, sans participation de la bibliothèque à la convention ou Collectivité signataire, bibliothèque partenaire de la convention ou Collectivité signataire, bibliothèque pilote de la convention]*

4. Description des actions

100/ Cette partie du questionnaire doit permettre de décrire à grands traits le contenu des actions éducatives, artistiques et culturelles mises en place dans les bibliothèques.

4.1. Typologie des actions

101/ Combien d'actions d'éducation artistique et culturelle réalisez-vous chaque année ?

102/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités de création artistique ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature
2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

103/ Dans quelles disciplines proposez-vous des rencontres avec un artiste ou une œuvre ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature
2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

104/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités d'initiation à l'histoire des arts ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature
2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

105/ Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

1. Spectateur
2. Acteur
3. Spectateur et acteur

106/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 0-3 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
6. Exposition
7. Autre(s)

107/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 4-6 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

108/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 7-11 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

109/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 12-15 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

110/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 16- 18 ans ?

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

111/ Vous avez coché "Autre(s)" à l'une des quatre dernières questions, pourriez-vous préciser de quels types d'actions il s'agit : [Filtre sur questions n°107/n°108/n°109/n°110 – modalité 12]

112/ Parmi les manifestations suivantes indiquez celles auxquelles vous participez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Printemps des poètes
2. Dis-moi dix mots (Semaine de la langue française)
3. Les Belles étrangères (manifestation du Centre national du livre)
4. Premières pages (opération lecture et petite enfance du Ministère de la Culture et de la Communication)
5. Lectures communes (manifestation organisée par l'Association des maires ruraux de France)
6. Mois du film documentaire

- 7. Journées européennes du patrimoine
- 8. Fête de la musique
- 9. Autre(s)

113/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°112 – modalité 9]*

4.2. Les intervenants qui participent aux actions culturelles et artistiques

114/ Selon vous, une action d'éducation artistique et culturelle implique-t-elle nécessairement la participation d'un ou plusieurs des acteurs suivants :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

- 1. D'un artiste
- 2. D'un prestataire (autre qu'un artiste)
- 3. D'un partenaire de l'Éducation nationale
- 4. D'un partenaire socioculturel (association, service social etc.)
- 5. Aucun intervenant (une activité EAC peut être animée par la bibliothèque seule)

115/ Si vous faites appel à un ou plusieurs des intervenants suivants, dans quel cadre cela a-t-il lieu le plus fréquemment ?

Item : Partenariat - Prestation rémunérée

- 115/ Libraire - o - o
- 116/ Éditeur - o - o
- 117/ Imprimeur - o - o
- 118/ Médiateur culturel - o - o
- 119/ Médiateur numérique - o - o
- 120/ Auteur - o - o
- 121/ Artiste plasticien (illustrateur, graphiste, etc.) - o - o
- 122/ Photographe - o - o
- 123/ Réalisateur, metteur en scène - o - o
- 124/ Musicien - o - o
- 125/ Comédien - o - o
- 126/ Conteur - o - o
- 127/ Danseur - o - o
- 128/ Journaliste - o - o
- 129/ Enseignant-chercheur - o - o
- 130/ Autre(s) - o - o

4.3. La place des participants et des accompagnateurs dans les actions d'EAC

131/ Lorsque les actions ont lieu durant le temps de loisir, qui est généralement l'adulte *accompagnateur* :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Les enfants viennent majoritairement seuls
2. Assistante maternelle
3. Parent
4. Entourage familial
5. Animateur
6. Autre(s)

132/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle dans lesquelles parents et enfants interagissent ?

1. Oui
2. Non

133/ Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

1. Oui
2. Non

134/ Les activités d'éducation artistique et culturelle attirent-elles un public de personnes qui ne sont pas inscrites à la bibliothèque ?

1. Oui
2. Non

135/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle ouvertes uniquement sur inscription ?

1. Oui
2. Non

136/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle payantes ?

1. Oui
2. Non

4.4. Les lieux et les « temps » de l'EAC

137/ Pour quelles tranches d'âges, les actions d'éducation artistique et culturelle ont-elles lieu dans la bibliothèque ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. 0-3 ans
2. 4-6 ans
3. 7-11 ans
4. 12-15 ans
5. 16-18 ans

138/ Pour quelles tranches d'âges, les actions d'éducation artistique et culturelle ont-elles lieu hors les murs ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. 0-3 ans
2. 4-6 ans
3. 7-11 ans
4. 12-15 ans
5. 16-18 ans
6. Aucune

139/ Dans le cas d'actions hors les murs, les actions ont-elles lieu : [Filtre sur question n°138 – modalités 1, 2, 3, 4 ou 5]

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Dans un établissement scolaire
2. Dans un lieu culturel (théâtre, musée, librairie, etc.)
3. Dans un service social ou de santé (maison de retraite, hôpital, PMI etc.)
4. A l'extérieur
5. Autre(s)

140/ Sur quels temps les actions sont-elles prioritairement aménagées ?

Item :- Temps scolaire - Temps périscolaire - Loisir

140/ 0-3 ans - o - o - o

141/ 4-6 ans - o - o - o

142/ 7-11 ans - o - o - o

143/ 12-15 ans - o - o - o

144/ 16-18 ans - o - o - o

145/ Votre collectivité expérimente-t-elle la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013 ?

1. Oui
2. Non

146/ La bibliothèque contribue-t-elle à l'aménagement du temps périscolaire ? *[Filtre sur question n°145 – modalité 1]*

1. Oui, à la demande de la tutelle
2. Oui, à l'initiative de l'équipe de la bibliothèque
3. Non

147/ Qui sont les principaux partenaires de la bibliothèque pour l'aménagement des temps périscolaires ? *[Filtre sur question n°145 – modalité 1]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Centres de loisirs
2. Institutions culturelles de la collectivité
3. Associations
4. Autre(s)

148/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°147 – modalité 4]*

149/ Quels sont les principaux axes des ateliers périscolaires proposés par la bibliothèque ? *[Filtre sur question n°145 – modalité 1]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Création artistique (écriture, lecture théâtrale, arts plastiques etc.)
2. Création numérique
3. Atelier animé par un artiste/écrivain
4. Découverte de la littérature de jeunesse
5. Initiation au patrimoine
6. Autre(s)

150/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°149 – modalité 6]*

151/ Les activités périscolaires animées par la bibliothèque ont-elles généralement lieu : *[Filtre sur question n°145 – modalité 1]*

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. A la bibliothèque
2. Dans un établissement scolaire
3. Dans une structure partenaire
4. Autre(s)

152/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°150 – modalité 4]*

5. Commentaires sur la notion d'« éducation artistique et culturelle »

153/ Selon vous, le public adulte (25 ans et plus) devrait-il être la cible de politiques d'éducation artistique et culturelle ?

1. Oui
2. Non

154/ Pourriez-vous nous donner votre avis sur l'éducation artistique et culturelle de manière générale ?

155/ Accepteriez-vous de nous rencontrer pour un entretien plus approfondi ?

1. Oui
2. Non

6. Caractéristiques du répondant

156/ Quel poste occupez-vous dans la bibliothèque ?

157/ Avez-vous répondu seul au questionnaire ?

1. Oui
2. Non

158/ Vous êtes :

1. *Un homme*
2. *Une femme*

159/ Quel est votre âge ?

160/ Avez-vous suivi une formation spécifique concernant l'éducation artistique et culturelle ?

1. *Oui*
2. *Non*

161/ Quel est votre niveau de diplôme ?

1. *Inférieur au Bac*
2. *Bac ou niveau Bac*
3. *Bac +1 à Bac +3*
4. *Bac +4 ou Bac +5*
5. *Supérieur à Bac +5*

162/ Pourriez-vous préciser la filière que vous avez poursuivie ?

1. *Sciences et techniques*
2. *Sciences humaines et sociales*
3. *Artistique, culturelle et littéraire*

Enquête sur les actions des bibliothèques départementales en matière d'EAC

Le présent questionnaire porte sur les politiques et les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) mises en œuvre par les bibliothèques territoriales. Ce terme polysémique combine des domaines d'activités pourtant très présents dans les bibliothèques : inhérente à l'action culturelle sans lui être réductible, l'éducation artistique et culturelle comprend également l'action pédagogique, l'action éducative, la médiation culturelle, l'animation culturelle et l'éducation populaire.

Elle concerne généralement les publics jeunes : la majorité des questions qui suivent concernent donc le public de 0 à 18 ans.

Ce questionnaire peut être rempli par le chef d'établissement en lien avec les agents qui participent aux politiques d'éducation artistique et culturelle de la bibliothèque.

1/ Quel est le nom de votre établissement :

2 /Quelle est l'adresse de votre établissement :

1. Eléments de contexte

3/ Cette première section a pour objet de situer votre établissement et de décrire vos équipements, afin de mieux analyser les objectifs de vos politiques d'action éducative, artistique et culturelle, ainsi que la nature et la densité de vos partenariats.

1.1.Ancrage territorial et caractéristiques de la bibliothèque

4/ Votre bibliothèque dessert-elle une zone :

1. A dominante rurale
2. A dominantes urbaine
3. A dominante mixte (rural/urbain)

5/ Selon vous, votre bibliothèque est-elle facilement accessible par les transports en commun ?

1. Oui
2. Non

6 /La bibliothèque départementale de prêt possède-t-elle une ou plusieurs antennes ?

1. Oui, la bibliothèque départementale se compose d'une bibliothèque centrale et d'antennes
2. Non, la bibliothèque départementale n'a pas d'antennes

7/ Globalement, les antennes sont-elles facilement accessibles par les transports en commun ?
[Filtre sur question n° 6 – modalité 1]

- 1. Oui
- 2. Non

1.2. Vos espaces, vos équipements

8/ Partagez-vous vos bâtiments avec d'autres services ?

- 1. Oui
- 2. Non

9 /Lesquels ?[Filtre sur question n° 8 – modalité 1]

10 /Parmi les espaces suivants lesquels trouve-t-on dans votre bibliothèque ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

- 1. Auditorium
- 2. Espace du conte
- 3. Espace multimédia
- 4. Espace d'exposition
- 5. Espace d'accueil de groupes
- 6. Espace polyvalent

1.3. Votre bibliothèque : organisation et spécialisation fonctionnelle

11/ Dans votre établissement combien de personnes se consacrent exclusivement à l'action culturelle au sens large en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

12/ Dans l'ensemble de votre réseau, combien de personnes se consacrent exclusivement à l'action culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

13/ Dans votre bibliothèque combien de participent à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

2. Les partenaires de l'éducation artistique et culturelle

14/ Cette deuxième section du questionnaire concerne les acteurs de l'action culturelle des bibliothèques. Il s'agit bien sûr, en premier lieu, de cerner l'organisation de l'équipe de la bibliothèque, mais également les modalités de sa collaboration avec ses principaux partenaires dans le domaine de l'action éducative, artistique et culturelle : les acteurs du champ socio-culturel d'une part, l'Éducation nationale d'autre part.

2.1. Les partenaires du champ socio-culturel

15/ Parmi les équipements du conseil général suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Service jeunesse du conseil général
2. Service des sports du conseil général
3. Service culturel du conseil général ou DAC
4. Services sociaux et de la santé du conseil général
5. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée départementaux
6. Protection maternelle infantile (PMI)

16/ Parmi les autres équipements suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée hors du département
2. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée présents dans le département
3. Ecole de musique
4. Autres établissements culturels présents dans le département
5. Autres établissements culturels hors du département
6. Etablissements culturels nationaux (Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI), etc.)
7. Maisons d'écrivains
8. Librairie
9. Association culturelle
10. Association nationale de développement de la lecture
11. Association locale de développement de la lecture
12. Association d'éducation populaire
13. Salon, manifestations littéraires et artistiques
14. Réseau des Maisons des jeunes et de la culture (MJC)
15. Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
16. Structures petite enfance publiques et associatives

17. Caisse d'allocations familiales
18. Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap
19. Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), centre de détention pour mineurs
20. Autre(s)

17/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n° 16 – modalité 20]*

18/ Parmi les équipements du conseil général suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Service jeunesse du conseil général
2. Service des sports du conseil général
3. Service culturel du conseil général DAC
4. Services sociaux et de la santé du conseil général
5. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée départementaux
6. Protection maternelle infantile (PMI)

19/ Parmi les autres équipements suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée hors du département
2. Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée présents dans le département
3. Ecole de musique
4. Autres établissements culturels présents dans le département
5. Autres établissements culturels hors du département
6. Etablissements culturels nationaux (Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI), etc.)
7. Maisons d'écrivains
8. Librairie
9. Association culturelle
10. Association nationale de développement de la lecture
11. Association locale de développement de la lecture
12. Association d'éducation populaire
13. Salon, manifestations littéraires et artistiques
14. Réseau des Maisons des jeunes et de la culture (MJC)
15. Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
16. Structures petite enfance publiques et associatives
17. Caisse d'allocations familiales
18. Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap
19. Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), centre de détention pour mineurs
20. Autre(s)

20/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n° 19 – modalité 20]*

21/ Quels sont les objectifs principaux de ces partenariats ?

22/ Les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ?

1. *Oui, toujours (par une convention)*
2. *Oui, parfois (par une convention)*
3. *Non, les partenariats sont le plus souvent informels*

23/ Quelle est la proportion de partenariats faisant l'objet d'une convention ?
En %

24/ Quelle est en général la durée de vos partenariats ?

1. *Partenariat ponctuel*
2. *Partenariat dans la durée (pluriannuel)*

25/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et le partenaire socioculturel est-elle clairement définie ?

1. *Oui*
2. *Non*

26/ Sur ce dernier point quels sont les obstacles que vous avez rencontrés ? : *[Filtre sur question n° 25 – modalité 2]*

27/ Sur ce dernier point quels sont les facteurs de réussite que vous avez rencontrés ? : *[Filtre sur question n° 25 – modalité 1]*

28/ Une restitution est-elle systématiquement prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec les acteurs du champ culturel et social ?

1. *Oui*
2. *Non*

29/ Y a-t-il un diagnostic préalable au partenariat ?

1. *Oui*
2. *Non*

30/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement ?

1. Oui
2. Non

31/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

1. Oui
2. Non

2.2. Les partenariats avec l'Éducation nationale

32/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture
2. Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
3. Enseignants
4. Inspecteurs
5. Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) / Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)
6. Professeurs documentalistes (CDI)
7. Conseillers pédagogiques
8. Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)
9. Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)

33/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

1. Collectivité de tutelle
2. Bibliothèque départementale (BDP)
3. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
4. Structure régionale du livre (SRL)
5. Bibliothèque du réseau départemental
6. Association
7. Institution culturelle
8. Artiste/écrivain intervenant
9. Autre(s)

34/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n° 33 – modalité 9]*

35/ Parmi les agents du Ministère de l'Éducation nationale, quels sont le plus souvent vos relais pour construire des partenariats autour de l'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Enseignants
2. Directeurs d'école
3. Inspecteurs
4. Chefs d'établissement (collège, lycée)
5. Professeurs documentalistes (CDI)
6. Conseillers pédagogiques de circonscription (CPC)
7. Conseillers pédagogiques départementaux
8. Délégué académique aux arts et à la culture (DAAC)
9. Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)
10. Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)
11. Autre(s)

36/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser :*[Filtre sur question n° 35 – modalité 11][Filtre sur question n° – modalité]*

37/ Qui sont, sur le terrain, les accompagnateurs des projets pour l'Éducation nationale ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Enseignant
2. Professeur documentaliste (CDI)
3. Autre(s)

38/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser :*[Filtre sur question n° 37 – modalité 3]*

39/ La répartition des rôles entre la BDP et l'Éducation nationale est-elle définie clairement ?

1. Oui
2. Non

40/ Sur ce point, quels sont les obstacles que vous avez rencontrés ?

41/ Sur ce point, quels sont les facteurs de réussite ?

42/ La bibliothèque travaille-t-elle avec les bibliothèques centres de documentation (BCD) ?

1. *Oui*
2. *Non*

43/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

1. *Oui, toujours par une convention*
2. *Oui, parfois*
3. *Non, les partenariats sont informels*

44/ Quelle est la proportion de partenariats faisant l'objet d'une convention ?

En %

45/ Avec quel niveau scolaire suivant travaillez-vous prioritairement ?

1. *Primaire*
2. *Collège*
3. *Lycée*

46/ Participez-vous à des projets d'éducation artistique et culturelle mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Classes à Projet artistique et culturel (PAC)*
2. *Résidence d'artiste dans un établissement scolaire*
3. *Contrat local d'éducation artistique (CLEA)*
4. *Contrat éducatif local (CEL)*
5. *Autre(s) dispositif proposé par l'Éducation nationale*

47/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°46 – modalité 5]*

48/ Votre bibliothèque organise-t-elle des formations et/ou des journées d'études (littérature jeunesse, patrimoine etc.) ouvertes aux enseignants ?

1. *Oui*
2. *Non*

49/ Quel est le pourcentage d'enseignants parmi les participants à ces formations ?

En %

50/ Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

1. *Spectateur*
2. *Acteur*
3. *Spectateur et acteur*

51/ Votre bibliothèque travaille-t-elle directement avec les établissements scolaires ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Oui à la demande*
2. *Oui sur projet*
3. *Oui dans le cadre d'un dispositif*
4. *Non*

52/ Une restitution est-elle prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec l'Éducation nationale ?

1. *Oui*
2. *Non*

3. Pilotage des actions et des financements

53/ Cette partie du questionnaire a pour but de donner un aperçu du pilotage et des financements liés aux principaux acteurs qui mettent en place et participent à des projets d'éducation artistique et culturelle au sein des bibliothèques.

3.1. Pilotage des actions

54/ Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *L'Éducation nationale*
2. *La bibliothèque départementale (BDP)*
3. *Autres services du conseil général*
4. *Le centre régional du livre ou l'agence de coopération*
5. *Une bibliothèque*
6. *Une institution culturelle partenaire*
7. *Une association*

8. Un artiste, une compagnie, etc.

55/ Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

- 1. Oui
- 2. Non

56/ La bibliothèque est-elle chargée du pilotage de projets d'éducation artistique et culturelle de la collectivité proposés en partenariat avec d'autres services ?

- 1. Oui
- 2. Non

57/ Dans quelle proportion ? *[Filtre sur question n°56 – modalité 1]*

En %

58/ Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non

59/ Pourriez-vous préciser pour quelles raisons les missions sont ou ne sont pas définies clairement ?

60/ La politique d'éducation artistique et culturelle est-elle formalisée ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

- 1. Dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social ou dans le projet d'établissement
- 2. Par un vote à l'assemblée départementale
- 3. Par une validation interne à la collectivité
- 4. Par une convention
- 5. Cadre informel
- 6. Autre(s)

61/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°60 – modalité 6]*

62/ Le personnel de la bibliothèque qui organise les actions d'éducation artistique et culturelle a-t-il bénéficié d'une formation sur le sujet ?

1. *Oui, dans le cadre de sa formation initiale*
2. *Oui, c'est un volet du plan de formation*
3. *Oui, au gré des demandes des agents*
4. *Non*

63/ La bibliothèque organise-t-elle des formations sur le sujet de l'éducation artistique et culturelle:

1. *Oui, coordonnées par un/des agent(s) de la bibliothèque*
2. *Oui, commandées à un prestataire*
3. *Non*

64/ Quels sont les thèmes des formations proposées ?

Vous pouvez cocher plusieurs réponses

1. *La littérature jeunesse*
2. *L'action culturelle en direction du public jeune*
3. *Les ressources numériques*
4. *Médiation culturelle*
5. *Médiation du patrimoine*
6. *Conduite de projet*
7. *Autre(s)*

65/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°64 – modalité 7]*

66/ Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *0-3 ans*
2. *4-11 ans*
3. *12-15 ans*
4. *16-18 ans*

67/ Définissez-vous des territoires prioritaires d'intervention en matière d'éducation artistique et culturelle ?

1. *Oui*

2. Non

3.2. Les financements et les coûts

68/ Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Conseil régional
2. État/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)
3. Structures régionales du livre (SRL)
4. Centre national du livre (CNL)
5. Rectorat
6. Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)
7. Mécénat
8. Autre(s)

69/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser : *[Filtre sur question n°68 – modalité 8]*

70/ Le Conseil général dispose-t-il d'une ligne budgétaire concernant spécifiquement l'éducation artistique et culturelle ?

1. Oui
2. Non

71/ Avez-vous recruté un ou plusieurs agent(s) pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle dans les trois dernières années ?

1. Oui
2. Non

72/ Combien d'ETPT (Emploi temps plein travaillé) ?

3.3. Dispositifs contractuels

73/ Dans quels dispositifs contractuels votre BDP est-elle engagée ?

Item - Pilotage - A titre consultatif

73/ *Projet éducatif local (PEL)* - o - o

74/ *Convention de développement culturel (CDC)* - o - o

75/ *Contrat territoire-lecture (CTL)* - o - o

76/ *Plan éducatif territorial (PEDT)* - o - o

77/ *Plan territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEA)* - o - o

78/ Contrat enfance jeunesse (CEJ) - o - o

79/ Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - o - o

80/ Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.). - o - o

81/ Vous avez coché « Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.) ». Pouvez-vous préciser de quel(s) type(s) de convention(s) il s'agit :

4. Description des actions

82/ Cette partie du questionnaire doit permettre de décrire à grands traits le contenu des actions éducatives, artistiques et culturelles mises en place dans les bibliothèques.

4.1. Typologie des actions

83/ Combien d'actions d'éducation artistique et culturelle réalisez-vous chaque année ?

84/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités de création artistique ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature
2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

85/ Dans quelles disciplines proposez-vous des rencontres avec un artiste ou une œuvre ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature
2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

86/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités d'initiation à l'histoire des arts ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Littérature

2. Arts numériques
3. Cinéma
4. Photographie
5. Arts graphiques
6. Musique
7. Spectacle vivant

87/ A quel public destinez-vous vos actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Au grand public
2. Aux bibliothécaires du réseau de la BDP
3. Au réseau départemental des professionnels de l'éducation et du secteur socio-culturel

88/ Quels types d'actions d'éducation artistique et culturelle menez-vous ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Actions directement pour le grand public
2. Médiation auprès des parents et des professionnels du secteur socio-éducatif
3. Sélection de ressources documentaires
4. Accompagnement d'actions d'éducation artistique et culturelle mises en œuvre par des partenaires
5. Formation et journées d'études

89/ Votre BDP est-elle ouverte au public ?

1. Oui, la BDP centrale
2. Oui, une annexe départementale
3. Oui, la centrale et les annexes
4. Non

90/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 0-3 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
6. Exposition
7. Autre(s)

91/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 4-6 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

92/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 7-11 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

93/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 12-15 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

94/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 16-18 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Lecture à voix haute, conte
2. Spectacle vivant
3. Rencontre d'auteur/artiste
4. Résidence d'artiste/d'écrivain
5. Prix jeunesse
6. Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.
7. Découverte du patrimoine écrit et graphique
8. Conférence
9. Séance cinéma
10. Serious games
11. Exposition
12. Autre(s)

95/ Vous avez coché « Autre(s) » à l'une des quatre dernières questions, pourriez-vous préciser de quels types d'actions s'agit-il : *[Filtre sur question n°90 – modalité 7 et sur question n°91/n°92/ n°93/ n°94 – modalité 12]*

96/ Parmi les manifestations suivantes indiquez celles auxquelles vous participez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Printemps des poètes
2. Dis-moi dix mots (Semaine de la langue française)
3. Les Belles étrangères (manifestation du Centre national du livre)
4. Premières pages (opération lecture et petite enfance du Ministère de la Culture et de la Communication)
5. Lectures communes (manifestation organisée par l'Association des maires ruraux de France)
6. Mois du film documentaire
7. Journées européennes du patrimoine
8. Fête de la musique
9. Autre(s)

97/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser:*[Filtre sur question n°96 – modalité 9]*

4.2. Les intervenants qui participent aux actions culturelles et artistiques

98/ Selon vous, une action d'éducation artistique et culturelle implique-t-elle nécessairement la participation d'un ou plusieurs des acteurs suivants :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *D'un artiste*
2. *D'un prestataire (autre qu'un artiste)*
3. *D'un partenaire de l'Éducation nationale*
4. *D'un partenaire socioculturel (association, service social etc.)*
5. *Aucun intervenant (une activité EAC peut être animée par la bibliothèque seule)*

99/ Si vous faites appel à un ou plusieurs des intervenants suivants, dans quel cadre cela a-t-il lieu ?

Item - Partenariat - Prestation rémunérée

- 99/ Libraire - o - o
- 100/ Editeur - o - o
- 101/ Imprimeur - o - o
- 102/ Médiateur culturel - o - o
- 103/ Médiateur numérique - o - o
- 104/ Auteur - o - o
- 105/ Artiste plasticien (illustrateur, graphiste, etc.) - o - o
- 106/ Photographe - o - o
- 107/ Réalisateur, metteur en scène - o - o
- 108/ Musicien - o - o
- 109/ Comédien - o - o
- 110/ Conteur - o - o
- 111/ Danseur - o - o
- 112/ Journaliste - o - o
- 113/ Enseignant-chercheur - o - o
- 114/ Autre(s) - o - o
-

4.3. La place des participants et des accompagnateurs dans les actions d'EAC

115/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle dans lesquelles parents et enfants interagissent ?

1. *Oui*
2. *Non*

116/ Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

1. *Oui*
2. *Non*

4.4. Les lieux et les « temps » de l'EAC

117/ Votre BDP a-t-elle été sollicitée sur la question des rythmes scolaires ?

1. Oui, par la collectivité de tutelle
2. Oui, par une commune du réseau
3. Oui, par un autre interlocuteur
4. Non

118/ Votre BDP participe-t-elle à la réflexion sur les rythmes scolaires ?

1. Oui
2. Non

119/ Votre BDP participe-t-elle à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ?

1. Oui
2. Non

120/ Quelles formes prend votre participation ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. Proposition de formation, médiation
2. Proposition d'animations
3. Proposition de ressources documentaires
4. Accompagnement à la conduite de projets
5. Autre(s)

121/ Vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente. Pourriez-vous préciser:*[Filtre sur question n°120 – modalité 5]*

5. Commentaires sur la notion d'« éducation artistique et culturelle »

122/ Selon vous, le public adulte (25 ans et plus) devrait-il être la cible de politiques d'éducation artistique et culturelle ?

1. Oui
2. Non

123/ Pourriez-vous nous donner votre avis sur l'éducation artistique et culturelle de manière générale ?

124/ Accepteriez-vous de nous rencontrer pour un entretien plus approfondi ?

1. *Oui*
2. *Non*

6. Caractéristiques du répondant

125/ Quel poste occupez-vous dans la bibliothèque?

126/ Avez-vous répondu seul(e) au questionnaire ?

1. *Oui*
2. *Non*

127/ Vous êtes :

1. *Un homme*
2. *Une femme*

128/ Quel est votre âge?

129/ Avez-vous suivi une formation spécifique concernant l'éducation artistique et culturelle?

1. *Oui*
2. *Non*

130/ Quel est votre niveau de diplôme ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

1. *Inférieur au Bac*
2. *Bac ou niveau Bac*
3. *Bac +1 à Bac +3*
4. *Bac +4 ou Bac +5*
5. *Supérieur à Bac +5*

131/ Pourriez-vous préciser la filière que vous avez poursuivie ?

1. *Sciences et techniques*
2. *Sciences humaines et sociales*
3. *Artistique, culturelle et littéraire*

D Les tris à plat :

Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'EAC : résultats pour l'ensemble des répondants au questionnaire BM

1. Eléments de contexte

1.1.Ancrage territorial et caractéristiques de la bibliothèque

15/ Parmi les équipements suivants, quels sont ceux implantés sur le territoire de votre collectivité ? (base 48)

Etablissements culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Librairie	30	62,5
Musée	28	58,3
École de musique, conservatoire	38	79,2
Cinéma	32	66,7
Théâtre	28	58,3
Centre d'art	18	37,5

2. Les partenaires de l'éducation artistique et culturelle

2.1.Les partenaires du champ socio-culturel

28/ Parmi les services de la collectivité suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Service jeunesse de la collectivité	121	63,0
Service des sports de la collectivité	22	11,5
Service culturel de la collectivité ou Direction des affaires culturelles (DAC)	84	43,8

29/ Parmi les équipements culturels suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Théâtre, Opéra, centre dramatique présents sur le territoire de la collectivité	44	22,9
Théâtre, Opéra, centre dramatique hors de la collectivité	13	6,8
Musée présent sur le territoire de la collectivité	50	26,0
Musée présent hors de la collectivité	17	8,9
Ecole de musique	74	38,5
Autres établissements culturels présents sur le territoire de la collectivité	57	29,7
Autres établissements culturels hors de la collectivité	45	23,4
Etablissements culturels nationaux (BNF, BPL...)	20	10,4
Librairie	87	45,3
Association culturelle	88	45,8
Association nationale de développement de la lecture	19	9,9
Association locale de développement de la lecture	33	17,2
Association d'éducation populaire	35	18,2
Salon, manifestations littéraires et artistiques	77	40,1
Maisons d'écrivains	11	5,7

30/ Parmi les équipements sociaux suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
MJC, centre socioculturel, maison de quartier	75	39,1
Structures petite enfance publiques et associatives (crèche, halte-garderie, PMI, Relais assistantes maternelles, etc.)	148	77,1
Caisse d'allocations familiales	18	9,4
Centres de loisirs	135	70,3
Hôpital, maison de retraite, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	92	47,9
Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap	59	30,7
Mission locale (assistantes sociales)	20	10,4
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	13	6,8
Autre(s)	20	10,4

33/ Parmi les équipements culturels suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Théâtre, Opéra, centre dramatique présents sur le territoire de la collectivité	34	17,7
Théâtre, Opéra, centre dramatique hors de la collectivité	11	5,7
Musée présent sur le territoire de la collectivité	35	18,2
Musée présent hors de la collectivité	14	7,3
Ecole de musique	54	28,1
Autres établissements culturels présents sur le territoire de la collectivité	45	23,4
Autres établissements culturels hors de la collectivité	33	17,2
Etablissements culturels nationaux (BNF, BPL...)	18	9,4
Librairie	56	29,2
Association culturelle	66	34,4
Association nationale de développement de la lecture	16	8,3
Association locale de développement de la lecture	28	14,6
Association d'éducation populaire	21	10,9
Salon, manifestations littéraires et artistiques	54	28,1
Maisons d'écrivains	18	9,4

37/ Les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours (par une convention)	20	11,5
Oui, parfois (par une convention)	76	43,7
Non, les partenariats sont le plus souvent informels	78	44,8

Effectif manquant = 18

40/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et le partenaire socioculturel est-elle clairement définie ?

	En effectif	En %
Oui	132	76,7
Non	40	23,3

Effectif manquant = 20

44/ Y a-t-il un diagnostic préalable au partenariat ?

	En effectif	En %
Oui	48	28,6
Non	120	71,4

Effectif manquant = 24

45/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement?

	En effectif	En %
Oui	110	66,3
Non	56	33,7

Effectif manquant = 26

46/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

	En effectif	En %
Oui	104	61,5
Non	65	38,5

Effectif manquant = 23

2.2. Les partenariats avec l'Éducation nationale

47/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture	8	4,2
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)	3	1,6
Enseignants	139	72,4
Inspecteurs	12	6,3
Professeurs documentalistes (CDI)	63	32,8
Conseillers pédagogiques	27	14,1
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	4	2,1
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	3	1,6

48/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Collectivité de tutelle	44	22,9
Bibliothèque départementale (BDP)	56	29,2
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	12	6,3
Structure régionale du livre (SRL)	3	1,6
Bibliothèque	153	79,7
Association	36	18,8
Institution culturelle	19	9,9
Artiste/écrivain intervenant	28	14,6
Autre(s)	6	3,1

50/ Parmi les agents du Ministère de l'Éducation nationale, quels sont le plus souvent vos relais pour construire des partenariats autour de l'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Enseignants	166	86,5
Directeurs d'école	109	56,8
Inspecteurs	10	5,2
Chefs d'établissement (collège, lycée)	29	15,1
Professeurs documentalistes (CDI)	81	42,2
Conseiller pédagogique de circonscription (CPC)	23	12,0
Conseiller pédagogique départemental	2	1,0
Délégué académique aux arts et à la culture (DAAC)	4	2,1
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	4	2,1
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	3	1,6
Autre(s)	3	1,6

54/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et l'Éducation nationale est-elle définie clairement ?

	En effectif	En %
Oui	124	69,7
Non	54	30,3

Effectif manquant = 14

59/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours par une convention	47	26,0
Oui, parfois	34	18,8
Non, les partenariats sont informels	100	55,3

61/ Dans le cadre de quels dispositifs, proposés par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC, les actions d'éducation artistique et culturelle sont-elles mises en place avec l'école ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Classes à Projet artistique et culturel (PAC)	20	10,4
Accompagnement éducatif	30	15,6
Résidence d'artiste dans un établissement scolaire	14	7,3
Atelier artistique	24	12,5
Classes culturelles/classes d'initiation artistique	5	2,6
Classes du patrimoine	6	3,1
Contrat local d'éducation artistique (CLEA)	8	4,2
Contrat éducatif local (CEL)	25	13,0
Autre(s) dispositif(s) proposé(s) par l'Éducation nationale	9	4,7

66/ Quelles actions mettez-vous en place pour le public en préscolarisation (2-3 ans) ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	160	83,3
Représentation de spectacle vivant	83	43,2
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	39	20,3
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	24	12,5
Découverte du patrimoine des bibliothèques	19	9,9
Exposition	67	34,9
Autre(s) (visite de classe etc.)	66	34,4

69/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de collège (11-15 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	40	20,8
Représentation de spectacle vivant	43	22,4
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	68	35,4
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	48	25,0
Découverte du patrimoine des bibliothèques	40	20,8
Exposition	74	38,5
Autre(s) (visite de classe etc.)	65	33,9

70/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de lycée (15-18 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	14	7,3
Représentation de spectacle vivant	21	10,9
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	47	24,5
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	30	15,6
Découverte du patrimoine des bibliothèques	28	14,6
Exposition	64	33,3
Autre(s) (visite de classe etc.)	44	22,9

71/ Comment votre bibliothèque travaille-t-elle avec les établissements scolaires ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
A la demande	130	67,7
Sur projet	117	60,9
Par rotation (quelques établissements qui changent chaque année)	11	5,7
Avec tous les établissements chaque année	68	35,4

72/ Dans votre collectivité, certaines des institutions suivantes disposent-elles d'un professeur-relais ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Votre bibliothèque	18	9,4
Archives	7	3,6
Musée	13	6,8
Théâtre, opéra, etc.	4	2,1
Autre(s)	3	1,6

74/ Une restitution est-elle prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec l'Éducation nationale ?

	En effectif	En %
Oui	49	28,8
Non	121	71,2

Effectif manquant = 22

3. Pilotage des actions et des financements

3.1. Pilotage des actions

76/ Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
L'Éducation nationale	37	19,3
La bibliothèque départementale (BDP)	61	31,8
Le centre régional du livre ou l'agence de coopération	7	3,6
La bibliothèque	157	81,8
Une institution culturelle partenaire	39	20,3
Une association	49	25,5

77/ Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	79	44,9
Non	97	55,1

Effectif manquant = 16

80/ Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

	En effectif	En %
Oui	77	44,8
Non	95	55,2

Effectif manquant = 20

82/ La politique d'éducation artistique et culturelle est-elle formalisée ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social ou dans le projet d'établissement	28	14,6
Par un vote en conseil municipal/communautaire	22	11,5
Par une validation interne à la collectivité	37	19,3
Par une convention	18	9,4
Cadre informel	79	41,1
Autre(s)	5	2,6

85/ La bibliothèque organise-t-elle des formations sur le sujet de l'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui, coordonnées par un/des agent(s) de la bibliothèque	9	5,1
Oui, commandées à un prestataire	6	3,4
Non	161	91,5

Effectif manquant = 16

86/ Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
0-3 ans	94	49,0
4-11 ans	169	88,0
12-15 ans	51	26,6
16-18 ans	15	7,8

3.2. Les financements et les coûts

87/ Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Conseil régional	15	7,8
Conseil général/Bibliothèque départementale (BDP)	69	35,9
Intercommunalité	26	13,5
Commune partenaire de l'action	64	33,3
État/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)	23	12,0
Structures régionales du livre (SRL)	3	1,6
Centre national du livre (CNL)	5	2,6
Rectorat	2	1,0
Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)	1	0,5
Etablissement(s) scolaire(s)	15	7,8
Mécénat	3	1,6
Autre(s)	10	5,2

89/ Avez-vous recruté un ou plusieurs agent(s) pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle dans les trois dernières années ?

	En effectif	En %
Oui	17	9,6
Non	161	90,5

Effectif manquant = 14

3.3. Dispositifs contractuels

91/ Dans quels dispositifs contractuels votre collectivité est-elle engagée ?

	Collectivité signataire, sans participation de la bibliothèque à la convention		Collectivité signataire, bibliothèque partenaire de la convention		Collectivité signataire, bibliothèque pilote de la convention	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Projet éducatif local (PEL)	29	61,7	15	31,9	3	6,4
Convention de développement culturel (CDC)	2	66,7	1	33,3	0	0,0
Contrat territoire-lecture (CTL)	4	40,0	3	30,0	3	30,0
Plan éducatif territorial (PEDT)	8	47,1	7	41,2	2	11,8
Plan territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEA)	6	75,0	2	25,0	0	0,0
Contrat enfance jeunesse (CEJ)	33	94,3	2	5,7	0	0,0
Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	20	64,5	10	32,3	1	3,2
Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.).	3	42,9	3	42,9	1	14,3

4. Description des actions

4.1. Typologie des actions

102/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités de création artistique ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Littérature	129	67,2
Arts numériques	20	10,4
Cinéma	36	18,8
Photographie	20	10,4
Arts graphiques	64	33,3
Musique	39	20,3
Spectacle vivant	69	35,9

105/ Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

	En effectif	En %
Spectateur	62	38,0
Acteur	8	4,9
Spectateur et acteur	93	57,1

Effectif manquant = 29

106/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 0-3 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	155	80,7
Spectacle vivant	79	41,1
Rencontre d'auteur/artiste	20	10,4
Résidence d'artiste/d'écrivain	2	1,0
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	22	11,5
Exposition	46	24,0
Autre(s)	15	7,8

107/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 4-6 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	164	85,4
Spectacle vivant	99	51,6
Rencontre d'auteur/artiste	63	32,8
Résidence d'artiste/d'écrivain	6	3,1
Prix jeunesse	35	18,2
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	47	24,5
Découverte du patrimoine écrit et graphique	16	8,3
Conférence	2	1,0
Séance cinéma	32	16,7
Serious games	4	2,1
Exposition	93	48,4
Autre(s)	15	7,8

108/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 7-11 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	145	75,5
Spectacle vivant	97	50,5
Rencontre d'auteur/artiste	94	49,0
Résidence d'artiste/d'écrivain	11	5,7
Prix jeunesse	46	24,0
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc,	77	40,1
Découverte du patrimoine écrit et graphique	32	16,7
Conférence	7	3,6
Séance cinéma	39	20,3
Serious games	9	4,7
Exposition	114	59,4
Autre(s)	22	11,5

109/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 12-15 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	38	19,8
Spectacle vivant	49	25,5
Rencontre d'auteur/artiste	69	35,9
Résidence d'artiste/d'écrivain	9	4,7
Prix jeunesse	40	20,8
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc,	54	28,1
Découverte du patrimoine écrit et graphique	25	13,0
Conférence	13	6,8
Séance cinéma	26	13,5
Serious games	9	4,7
Exposition	74	38,5
Autre(s)	18	9,4

110/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 16- 18 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	14	7,3
Spectacle vivant	29	15,1
Rencontre d'auteur/artiste	42	21,9
Résidence d'artiste/d'écrivain	6	3,1
Prix jeunesse	11	5,7
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc	28	14,6
Découverte du patrimoine écrit et graphique	21	10,9
Conférence	24	12,5
Séance cinéma	19	9,9
Serious games	7	3,6
Exposition	60	31,3
Autre(s)	10	5,2

112/ Parmi les manifestations suivantes indiquez celles auxquelles vous participez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Printemps des poètes	78	40,6
Dis-moi dix mots (Semaine de la langue française)	27	14,1
Les Belles étrangères (manifestation du Centre national du livre)	3	1,6
Premières pages (opération lecture et petite enfance du Ministère de la Culture et de la Communication)	10	5,2
Lectures communes (manifestation organisée par l'Association des maires ruraux de France)	1	0,5
Mois du film documentaire	44	22,9
Journées européennes du patrimoine	47	24,5
Fête de la musique	51	26,6
autre(s)	42	21,9

4.2. Les intervenants qui participent aux actions culturelles et artistiques

114/ Selon vous, une action d'éducation artistique et culturelle implique-t-elle nécessairement la participation d'un ou plusieurs des acteurs suivants :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
D'un artiste	83	43,2
D'un prestataire (autre qu'un artiste)	55	28,6
D'un partenaire de l'Éducation nationale	49	25,5
D'un partenaire socioculturel (association, service social etc.)	64	33,3
Aucun intervenant (une activité EAC peut être animée par la bibliothèque seule)	98	51,0

4.3. La place des participants et des accompagnateurs dans les actions d'EAC

133/ Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

	En effectif	En %
Oui	81	46,6
Non	93	53,5

Effectif manquant = 18

4.4. Les lieux et les « temps » de l'EAC

140/ Sur quels temps les actions sont-elles prioritairement aménagées ?

	Temps scolaire		Temps périscolaire		Loisir	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
0-3 ans	56	40,9	13	9,5	68	49,6
4-6 ans	110	65,5	12	7,1	46	27,4
7-11 ans	105	63,3	10	6,0	51	30,7
12-15 ans	51	46,4	5	4,6	54	49,1

Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'EAC: résultats pour les bibliothèques implantées dans des communes de moins de 15 000 habitants (Q bis) et de plus de 50 000 habitants (Q ter).

Les statistiques suivantes sont construites d'après un échantillon de bibliothèques municipales, qui dépendent de communes dont la population est inférieure à 15 000 habitants. Soit, parmi l'ensemble des 192 bibliothèques municipales qui ont répondu au questionnaire, 133 d'entre elles font partie de communes de petite taille et sont donc concernées par les tableaux ci-dessous.

Les statistiques suivantes sont construites d'après un échantillon de bibliothèques municipales, qui dépendent de communes dont la population est de 50 000 habitants et plus. Ainsi, parmi le panel de répondants de 192 bibliothèques municipales, 22 d'entre elles font partie de communes de grandes tailles.

1. Eléments de contexte

1.1. Ancrage territorial et caractéristiques de la bibliothèque

6bis/ Où se situe votre bibliothèque ? (base 115)

	En effectif	En %
Centre ville	37	32,7
Périphérie urbaine	6	5,3
Zone urbaine sensible	0	0,0
Milieu rural	70	62,0

Effectif manquant = 2

6ter/ Où se situe votre bibliothèque ? (base 2)

	En effectif	En %
Centre ville	2	100,0
Périphérie urbaine	0	0,0
Zone urbaine sensible	0	0,0
Milieu rural	0	0,0

7bis/ Où se situent les bibliothèques de votre réseau ? (base 18)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Centre ville	5	27,8
Périphérie urbaine	1	5,6
Zone urbaine sensible	1	5,6
Milieu rural	17	94,4

7ter/ Où se situent les bibliothèques de votre réseau ? (base 20)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Centre ville	19	95,0
Périphérie urbaine	15	75,0
Zone urbaine sensible	14	70,0
Milieu rural	4	20,0

8bis/ Selon vous, votre bibliothèque est-elle facilement accessible par les transports en commun ? (base 115)

	En effectif	En %
Oui	74	66,7
Non	37	33,3

Effectif manquant = 4

8ter/ Selon vous, votre bibliothèque est-elle facilement accessible par les transports en commun ? (base 2)

	En effectif	En %
Oui	2	100,0
Non	0	0,0

9bis/ Globalement, votre réseau de bibliothèques est-il facilement accessible par les transports en commun ? (base 18)

	En effectif	En %
Oui	3	16,7
Non	15	83,3

9ter/ Globalement, votre réseau de bibliothèques est-il facilement accessible par les transports en commun ? (base 20)

	En effectif	En %
Oui	18	90,0
Non	2	10,0

26bis/ Dans votre bibliothèque combien de personnes participent à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

	En effectif	En %
Inférieur à 0,5	10	14,7
De 0,5 à 1	32	47,1
De 1,5 à 2	12	17,7
De 2,1 à 3	7	1,3
De 3,2 à 4	3	4,4
De 5 à 10	3	4,4
Plus de 10	1	1,5

Effectif manquant = 65

26ter/ Dans votre bibliothèque combien de personnes participent à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en ETPT (Equivalent temps plein travaillé) ?

	En effectif	En %
Inférieur à 0,5	0	0,0
De 0,5 à 1	4	22,2
De 1,5 à 2	0	0,0
De 2,1 à 3	2	11,1
De 3,2 à 4	1	5,6
De 5 à 10	2	11,1
Plus de 10	9	50,0

Effectif manquant = 4

2. Les partenaires de l'éducation artistique et culturelle

2.1. Les partenaires du champ socio-culturel

28bis/ Parmi les services de la collectivité suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Service jeunesse de la collectivité	73	54,9
Service des sports de la collectivité	5	3,8
Service culturel de la collectivité ou Direction des affaires culturelles (DAC)	34	25,6

28ter/ Parmi les services de la collectivité suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Service jeunesse de la collectivité	19	86,4
Service des sports de la collectivité	8	36,4
Service culturel de la collectivité ou Direction des affaires culturelles (DAC)	20	90,9

29bis/ Parmi les équipements culturels suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Théâtre, Opéra, centre dramatique présents sur le territoire de la collectivité	7	5,3
Théâtre, Opéra, centre dramatique hors de la collectivité	8	6,0
Musée présent sur le territoire de la collectivité	12	9,0
Musée présent hors de la collectivité	7	5,3
Ecole de musique	35	26,3
Autres établissements culturels présents sur le territoire de la collectivité	24	18,0
Autres établissements culturels hors de la collectivité	24	18,0
Etablissements culturels nationaux (BNF, BPL...)	7	5,3
Librairie	46	34,6
Association culturelle	45	33,8
Association nationale de développement de la lecture	5	3,8
Association locale de développement de la lecture	13	9,8
Association d'éducation populaire	9	6,8
Salon, manifestations littéraires et artistiques	43	32,3
Maisons d'écrivains	8	6,0

30bis/ Parmi les équipements sociaux suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
MJC, centre socioculturel, maison de quartier	30	22,6
Structures petite enfance publiques et associatives (crèche, halte-garderie, PMI, Relais assistantes maternelles, etc.)	93	69,9

Caisse d'allocations familiales	7	5,3
Centres de loisirs	85	63,9
Hôpital, maison de retraite, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	47	35,3
Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap	25	18,8
Mission locale (assistantes sociales)	5	3,8
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	1	0,8
Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap	13	59,1
Mission locale (assistantes sociales)	9	40,9
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	7	31,8
Autre(s)	1	4,6

37bis/ Les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours (par une convention)	11	9,4
Oui, parfois (par une convention)	42	35,9
Non, les partenariats sont le plus souvent informels	64	54,7

Effectif manquant = 16

38/ Quelle est la proportion de partenariats faisant l'objet d'une convention ?

	En effectif	En %
1	2	3,7
4	1	1,9
5	1	1,9
10	5	9,3
15	1	1,9
20	4	7,4
25	4	7,4
30	2	3,7
40	3	5,6
50	15	27,8
60	3	5,6
70	1	1,9
75	2	3,7
80	3	5,6
90	1	1,9
100	6	11,1

Effectif manquant = 79

45bis/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement?

	En effectif	En %
Oui	66	59,5
Non	45	40,5

Effectif manquant = 22

45ter/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement?

	En effectif	En %
Oui	18	90,0
Non	2	10,0

Effectif manquant = 2

46bis/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

	En effectif	En %
Oui	62	53,9
Non	53	46,1

Effectif manquant = 18

46ter/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

	En effectif	En %
Oui	14	70,0
Non	6	30,0

Effectif manquant = 18

2.2. Les partenariats avec l'Éducation nationale

47bis/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture	0	0,0
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)	0	0,0
Enseignants	94	70,7
Inspecteurs	4	3,0
Professeurs documentalistes (CDI)	25	18,8
Conseillers pédagogiques	9	6,8
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	2	1,5
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	0	0,0

47ter/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture	6	27,3
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)	3	13,6
Enseignants	16	72,7
Inspecteurs	5	22,7
Professeurs documentalistes (CDI)	18	81,8
Conseillers pédagogiques	11	50,0
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	2	9,1
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	1	4,6

48bis/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Collectivité de tutelle	13	9,8
Bibliothèque départementale (BDP)	48	36,1
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	6	4,5
Structure régionale du livre (SRL)	1	0,8
Bibliothèque	99	74,4
Association	22	16,5
Institution culturelle	7	5,3
Artiste/écrivain intervenant	19	14,3
Autre(s)	1	0,8

48ter/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Collectivité de tutelle	16	72,7
Bibliothèque départementale (BDP)	2	9,1
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	5	22,7
Structure régionale du livre (SRL)	2	9,1
Bibliothèque	19	86,4
Association	8	36,4
Institution culturelle	7	31,8
Artiste/écrivain intervenant	5	22,7
Autre(s)	3	13,6

59bis/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours par une convention	30	23,6
Oui, parfois	24	18,9
Non, les partenariats sont informels	73	57,5

Effectif manquant = 6

59ter/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours par une convention	7	36,8
Oui, parfois	4	21,1
Non, les partenariats sont informels	8	42,1

Effectif manquant = 3

61bis/ Dans le cadre de quels dispositifs, proposés par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC, les actions d'éducation artistique et culturelle sont-elles mises en place avec l'école ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Classes à Projet artistique et culturel (PAC)	9	6,8
Accompagnement éducatif	15	11,3
Résidence d'artiste dans un établissement scolaire	8	6,0
Atelier artistique	11	8,3
Classes culturelles/classes d'initiation artistique	3	2,3
Classes du patrimoine		0,0
Contrat local d'éducation artistique (CLEA)	2	1,5
Contrat éducatif local (CEL)	9	6,8
Autre(s) dispositif(s) proposé(s) par l'Éducation nationale	4	3,0

61ter/ Dans le cadre de quels dispositifs, proposés par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC, les actions d'éducation artistique et culturelle sont-elles mises en place avec l'école ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Classes à Projet artistique et culturel (PAC)	6	27,3
Accompagnement éducatif	7	31,8
Résidence d'artiste dans un établissement scolaire	3	13,6
Atelier artistique	7	31,8
Classes culturelles/classes d'initiation artistique	1	4,6
Classes du patrimoine	3	13,6
Contrat local d'éducation artistique (CLEA)	5	22,7

Contrat éducatif local (CEL)	7	31,8
Autre(s) dispositif(s) proposé(s) par l'Education nationale	2	9,1

63bis/ Votre bibliothèque organise-t-elle des formations et/ou des journées d'études (littérature jeunesse, patrimoine etc.) ouvertes aux enseignants?

	En effectif	En %
Oui	7	5,5
Non	121	94,5

Effectif manquant = 5

63ter/ Votre bibliothèque organise-t-elle des formations et/ou des journées d'études (littérature jeunesse, patrimoine etc.) ouvertes aux enseignants?

	En effectif	En %
Oui	12	57,1
Non	9	42,9

Effectif manquant = 1

68ter/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de primaire (6-11 ans)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	18	81,8
Représentation de spectacle vivant	18	81,8
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	17	77,3
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	15	68,2
Découverte du patrimoine des bibliothèques	13	59,1
Exposition	17	77,3
Autre(s) (visite de classe etc.)	15	68,2

69bis / Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de collège (11-15 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	17	12,8
Représentation de spectacle vivant	17	12,8
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	28	21,1
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	16	12,0
Découverte du patrimoine des bibliothèques	17	12,8
Exposition	41	30,8
Autre(s) (visite de classe etc.)	29	21,8

69ter/ Quelles actions mettez-vous en place pour les élèves de collège (11-15 ans)?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	10	45,5
Représentation de spectacle vivant	9	40,9
Rencontre avec un artiste, un auteur, etc.	17	77,3
Atelier d'écriture, ou pratiques artistiques	13	59,1
Découverte du patrimoine des bibliothèques	13	59,1
Exposition	14	63,6
Autre(s) (visite de classe etc.)	18	81,8

3. Pilotage des actions et des financements

3.1. Pilotage des actions

76 bis / Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
L'Éducation nationale	14	10,5
La bibliothèque départementale (BDP)	53	39,8
Le centre régional du livre ou l'agence de coopération	4	3,0
La bibliothèque	106	79,7
Une institution culturelle partenaire	13	9,8
Une association	31	23,3

76ter/ Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
L'Éducation nationale	11	52,4
La bibliothèque départementale (BDP)	1	4,8
Le centre régional du livre ou l'agence de coopération	2	9,5
La bibliothèque	18	85,7
Une institution culturelle partenaire	14	66,7
Une association	9	42,9

77 bis / Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	47	38,8
Non	74	61,2

Effectif manquant = 12

77ter/ Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	16	80,0
Non	4	20,0

Effectif manquant = 2

80 bis / Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

	En effectif	En %
Oui	44	37,6
Non	73	62,4

Effectif manquant = 16

80ter/ Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

	En effectif	En %
Oui	15	71,4
Non	6	28,6

Effectif manquant = 1

86 bis / Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
0-3 ans	63	47,4
4-11 ans	115	86,5
12-15 ans	23	17,3
16-18 ans	7	5,3

86ter/ Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
0-3 ans	9	40,9
4-11 ans	19	86,4
12-15 ans	11	50,0
16-18 ans	3	13,6

3.2. Les financements et les coûts

87 bis / Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Conseil régional	12	9,0
Conseil général/Bibliothèque départementale (BDP)	55	41,4
Intercommunalité	18	13,5
Commune partenaire de l'action	45	33,8
État/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)	7	5,3
Structures régionales du livre (SRL)	2	1,5
Centre national du livre (CNL)	3	2,3
Rectorat	0	0,0
Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)	0	0,0
Établissement(s) scolaire(s)	9	6,8
Mécénat	1	0,8
Autre(s)	8	6,0

87ter/ Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Conseil régional	1	4,5
Conseil général/Bibliothèque départementale (BDP)	6	27,3
Intercommunalité	4	18,2
Commune partenaire de l'action	8	36,4
Etat/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)	8	36,4
Structures régionales du livre (SRL)	1	4,5
Centre national du livre (CNL)	1	4,5
Rectorat	2	9,1
Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)	0	0,0
Établissement(s) scolaire(s)	3	13,6
Mécénat	1	4,5
Autre(s)	0	0,0

4. Description des actions

4.1. Typologie des actions

105 bis / Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

	En effectif	En %
Spectateur	51	46,0
Acteur	5	4,5
Spectateur et acteur	55	49,6

Effectif manquant = 22

105ter/ Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

	En effectif	En %
Spectateur	3	16,7
Acteur	1	5,6
Spectateur et acteur	14	77,8

Effectif manquant = 4

112 bis / Parmi les manifestations suivantes indiquez celles auxquelles vous participez :

4.2. Les intervenants qui participent aux actions culturelles et artistiques

114 bis / Selon vous, une action d'éducation artistique et culturelle implique-t-elle nécessairement la participation d'un ou plusieurs des acteurs suivants :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
D'un artiste	46	34,6
D'un prestataire (autre qu'un artiste)	33	24,8
D'un partenaire de l'Éducation nationale	23	17,3
D'un partenaire socioculturel (association, service social etc.)	35	26,3
Aucun intervenant (une activité EAC peut être animée par la bibliothèque seule)	66	49,6

4.3. La place des participants et des accompagnateurs dans les actions d'EAC

132 bis / Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle dans lesquelles parents et enfants interagissent ?

	En effectif	En %
Oui	52	43,0
Non	69	57,0

Effectif manquant = 12

132ter/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle dans lesquelles parents et enfants interagissent ?

	En effectif	En %
Oui	15	71,4
Non	6	28,6

Effectif manquant = 1

133 bis / Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

	En effectif	En %
Oui	47	39,8
Non	71	60,2

Effectif manquant = 15

133ter/ Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

	En effectif	En %
Oui	14	66,7
Non	7	33,3

Effectif manquant = 1

Enquête sur les actions des bibliothèques départementales en matière d'EAC

1. Eléments de contexte

3/ Cette première section a pour objet de situer votre établissement et de décrire vos équipements, afin de mieux analyser les objectifs de vos politiques d'action éducative, artistique et culturelle, ainsi que la nature et la densité de vos partenariats.

1.1. Ancrage territorial et caractéristiques de la bibliothèque

4/ Votre bibliothèque dessert-elle une zone :

	En effectif	En %
A dominante rurale	13	59,1
A dominante urbaine	1	4,6
A dominante mixte (rural/urbain)	8	36,4

Effectif manquant = 1

6 /La bibliothèque départementale de prêt possède-t-elle une ou plusieurs antennes ?

	En effectif	En %
Oui, la bibliothèque départementale se compose d'une bibliothèque centrale et d'antennes	13	59,1
Non, la bibliothèque départementale n'a pas d'antennes	9	40,9

Effectif manquant = 1

7/ Globalement, les antennes sont-elles facilement accessibles par les transports en commun ?(base 13)

	En effectif	En %
Oui	2	15,4
Non	11	84,6

1.2. Vos espaces, vos équipements

8/ Partagez-vous vos bâtiments avec d'autres services ?

	En effectif	En %
Oui	3	13,6
Non	19	86,4

Effectif manquant = 1

10 / Parmi les espaces suivants lesquels trouve-t-on dans votre bibliothèque ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Auditorium	1	4,4
Espace du conte	2	8,7
Espace multimédia	8	34,8
Espace d'exposition	8	34,8
Espace d'accueil de groupes	14	60,9
Espace polyvalent	11	47,8

2. Les partenaires de l'éducation artistique et culturelle

14/ Cette deuxième section du questionnaire concerne les acteurs de l'action culturelle des bibliothèques. Il s'agit bien sûr, en premier lieu, de cerner l'organisation de l'équipe de la bibliothèque, mais également les modalités de sa collaboration avec ses principaux partenaires dans le domaine de l'action éducative, artistique et culturelle : les acteurs du champ socio-culturel d'une part, l'Éducation nationale d'autre part.

2.1. Les partenaires du champ socio-culturel

15/ Parmi les équipements du conseil général suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Service jeunesse du conseil général	11	47,8
Service des sports du conseil général	3	13,0
Service culturel du conseil général ou DAC	18	78,3
Services sociaux et de la santé du conseil général	14	60,9
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée départementaux	8	34,8
Protection maternelle infantile (PMI)	17	73,9

16/ Parmi les autres équipements suivants, avec lesquels avez-vous déjà construit des partenariats ou construisez-vous actuellement des partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée hors du département	1	4,4
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée présents dans le département	8	34,8
Ecole de musique	5	21,7
Autres établissements culturels présents dans le département	15	65,2
Autres établissements culturels hors du département	3	13,0
Etablissements culturels nationaux (Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI), etc.)	2	8,7
Maisons d'écrivains	0	0,0
Librairie	12	52,2
Association culturelle	15	65,2
Association nationale de développement de la lecture	5	21,7
Association locale de développement de la lecture	13	56,5
Association d'éducation populaire	10	43,5
Salon, manifestations littéraires et artistiques	16	69,6
Réseau des Maisons des jeunes et de la culture (MJC)	2	8,7
Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)	3	13,0
Structures petite enfance publiques et associatives	17	73,9
Caisse d'allocations familiales	3	13,0
Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap	5	21,7
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), centre de détention pour mineurs	5	21,7
Autre(s)	6	26,1

18/ Parmi les équipements du conseil général suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Service jeunesse du conseil général	9	39,1
Service des sports du conseil général	3	13,0
Service culturel du conseil général DAC	11	47,8
Services sociaux et de la santé du conseil général	11	47,8
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée départementaux	9	39,1
Protection maternelle infantile (PMI)	14	60,9

19/ Parmi les autres équipements suivants, avec lesquels envisagez-vous de construire de nouveaux partenariats autour d'actions éducatives et culturelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée hors du département	2	8,7
Théâtre, Opéra, centre dramatique, musée présents dans le département	6	26,1
Ecole de musique	6	26,1
Autres établissements culturels présents dans le département	8	34,8
Autres établissements culturels hors du département	2	8,7
Etablissements culturels nationaux (Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI), etc.)	3	13,0
Maisons d'écrivains	3	13,0
Librairie	8	34,8
Association culturelle	5	21,7
Association nationale de développement de la lecture	4	17,4
Association locale de développement de la lecture	5	21,7
Association d'éducation populaire	5	21,7
Salon, manifestations littéraires et artistiques	5	21,7
Réseau des Maisons des jeunes et de la culture (MJC)	1	4,4
Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)	3	13,0
Structures petite enfance publiques et associatives	8	34,8
Caisse d'allocations familiales	2	8,7
Structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap	5	21,7
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), centre de détention pour mineurs	1	4,4
Autre(s)	1	4,4

22/ Les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours (par une convention)	4	18,2
Oui, parfois (par une convention)	12	54,6
Non, les partenariats sont le plus souvent informels	6	27,3

Effectif manquant = 1

24/ Quelle est en général la durée de vos partenariats ?

	En effectif	En %
Partenariat ponctuel	12	54,6
Partenariat dans la durée (pluriannuel)	10	45,5

Effectif manquant = 1

25/ La répartition des rôles entre la bibliothèque et le partenaire socioculturel est-elle clairement définie ?

	En effectif	En %
Oui	21	95,5
Non	1	4,6

Effectif manquant = 1

28/ Une restitution est-elle systématiquement prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec les acteurs du champ culturel et social ?

	En effectif	En %
Oui	10	47,6
Non	11	52,4

Effectif manquant = 2

29/ Y a-t-il un diagnostic préalable au partenariat ?

	En effectif	En %
Oui	9	42,9
Non	12	57,1

Effectif manquant = 2

30/ Les partenariats font-ils l'objet d'une définition partagée des objectifs au moment de leur lancement ?

	En effectif	En %
Oui	20	95,2
Non	1	4,8

Effectif manquant = 2

31/ Les partenariats font-ils l'objet d'une évaluation à l'issue de leur réalisation ?

	En effectif	En %
Oui	20	90,9
Non	2	9,1

Effectif manquant = 1

2.2. Les partenariats avec l'Éducation nationale

32/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs de l'Éducation nationale (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Rectorat/Délégation académique aux arts et à la culture	3	13,0
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)	6	26,1
Enseignants	8	34,8
Inspecteurs	1	4,4
Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) / Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)	0	0,0
Professeurs documentalistes (CDI)	12	52,2
Conseillers pédagogiques	3	13,0
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	7	30,4
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	1	4,4

33/ Quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle développés en partenariat avec l'Éducation nationale ?

Structures ou acteurs culturels (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	En effectif	En %
Collectivité de tutelle	8	34,8
Bibliothèque départementale (BDP)	15	65,2
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	5	21,7
Structure régionale du livre (SRL)	3	13,0
Bibliothèque du réseau départemental	9	39,1
Association	4	17,4
Institution culturelle	0	0,0
Artiste/écrivain intervenant	2	8,7
Autre(s)	0	0,0

35/ Parmi les agents du Ministère de l'Éducation nationale, quels sont le plus souvent vos relais pour construire des partenariats autour de l'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Enseignants	11	47,8
Directeurs d'école	5	21,7
Inspecteurs	1	4,4
Chefs d'établissement (collège, lycée)	6	26,1
Professeurs documentalistes (CDI)	15	65,2
Conseillers pédagogiques de circonscription (CPC)	3	13,0
Conseillers pédagogiques départementaux	3	13,0
Délégué académique aux arts et à la culture (DAAC)	0	0,0
Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)	8	34,8
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	2	8,7
Autre(s)	0	0,0

39/ La répartition des rôles entre la BDP et l'Éducation nationale est-elle définie clairement ?

	En effectif	En %
Oui	12	63,2
Non	7	36,8

Effectif manquant = 4

43/ Les partenariats avec les établissements scolaires sont-ils formalisés ?

	En effectif	En %
Oui, toujours par une convention	5	27,8
Oui, parfois	6	33,3
Non, les partenariats sont informels	7	38,9

Effectif manquant = 5

45/ Avec quel niveau scolaire travaillez-vous prioritairement ?

	En effectif	En %
Primaire	4	21,1
Collège	15	79,0
Lycée	0	0,0

Effectif manquant = 4

46/ Participez-vous à des projets d'éducation artistique et culturelle mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale et la DRAC ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Classes à Projet artistique et culturel (PAC)	2	8,7
Résidence d'artiste dans un établissement scolaire	2	8,7
Contrat local d'éducation artistique (CLEA)	1	4,4
Contrat éducatif local (CEL)	1	4,4
Autre(s) dispositif proposé par l'Éducation nationale	2	8,7

48/ Votre bibliothèque organise-t-elle des formations et/ou des journées d'études (littérature jeunesse, patrimoine etc.) ouvertes aux enseignants ?

	En effectif	En %
Oui	12	54,6
Non	10	45,5

Effectif manquant = 1

50/ Généralement, les projets d'éducation artistique et culturelle que vous proposez placent le public en position de :

	En effectif	En %
Spectateur	1	5,0
Acteur	9	45,0
Spectateur et acteur	10	50,0

Effectif manquant = 3

51/ Votre bibliothèque travaille-t-elle directement avec les établissements scolaires ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Oui à la demande	4	17,4
Oui sur projet	9	39,1
Oui dans le cadre d'un dispositif	9	39,1
Non	5	21,7

52/ Une restitution est-elle prévue à l'issue des activités d'éducation artistique et culturelle développées en partenariat avec l'Éducation nationale ?

	En effectif	En %
Oui	14	77,8
Non	4	22,2

Effectif manquant = 5

3. Pilotage des actions et des financements

53/ Cette partie du questionnaire a pour but de donner un aperçu du pilotage et des financements liés aux principaux acteurs qui mettent en place et participent à des projets d'éducation artistique et culturelle au sein des bibliothèques.

3.1. Pilotage des actions

54/ Parmi la liste suivante, quels sont généralement les initiateurs des projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
L'Éducation nationale	5	21,7
La bibliothèque départementale (BDP)	20	87,0
Autres services du conseil général	11	47,8
Le centre régional du livre ou l'agence de coopération	4	17,4
Une bibliothèque	10	43,5
Une institution culturelle partenaire	3	13,0
Une association	10	43,5
Un artiste, une compagnie, etc.	6	26,1

55/ Votre institution a-t-elle été mandatée par la collectivité pour mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	8	36,4
Non	14	63,6

Effectif manquant = 1

56/ La bibliothèque est-elle chargée du pilotage de projets d'éducation artistique et culturelle de la collectivité proposés en partenariat avec d'autres services ?

	En effectif	En %
Oui	4	18,2
Non	18	81,8

Effectif manquant = 1

58/ Selon vous, l'éducation artistique et culturelle relève-t-elle de missions clairement définies dans votre établissement ?

	En effectif	En %
Oui	9	40,9
Non	13	59,1

Effectif manquant = 1

60/ La politique d'éducation artistique et culturelle est-elle formalisée ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social ou dans le projet d'établissement	5	21,7
Par un vote à l'assemblée départementale	7	30,4
Par une validation interne à la collectivité	3	13,0
Par une convention	2	8,7
Cadre informel	4	17,4
Autre(s)	1	4,4

62/ Le personnel de la bibliothèque qui organise les actions d'éducation artistique et culturelle a-t-il bénéficié d'une formation sur le sujet ?

	En effectif	En %
Oui, dans le cadre de sa formation initiale	3	14,3
Oui, c'est un volet du plan de formation	3	14,3
Oui, au gré des demandes des agents	9	42,9
Non	6	28,6

Effectif manquant = 2

63/ La bibliothèque organise-t-elle des formations sur le sujet de l'éducation artistique et culturelle:

	En effectif	En %
Oui, coordonnées par un/des agent(s) de la bibliothèque	3	15,0
Oui, commandées à un prestataire	10	50,0
Non	7	35,0

Effectif manquant = 3

64/ Quels sont les thèmes des formations proposées ?

Vous pouvez cocher plusieurs réponses

	En effectif	En %
La littérature jeunesse	12	92,3
L'action culturelle en direction du public jeune	10	76,9
Les ressources numériques	12	92,3
Médiation culturelle	9	69,2
Médiation du patrimoine	0	0,0
Conduite de projet	5	38,5
Autre(s)	0	0,0

66/ Indiquez quelles sont dans les faits les tranches d'âges prioritairement concernées par vos projets d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
0-3 ans	14	60,9
4-11 ans	13	56,5
12-15 ans	16	69,6
16-18 ans	3	13,0

67/ Définissez-vous des territoires prioritaires d'intervention en matière d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	7	38,9
Non	11	61,1

Effectif manquant = 5

3.2. Les financements et les coûts

68/ Pourriez-vous indiquer la provenance des subventions des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Conseil régional	0	0,0
Etat/Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)	10	43,5
Structures régionales du livre (SRL)	3	13,0
Centre national du livre (CNL)	4	17,4
Rectorat	1	4,4
Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)	1	4,4
Mécénat	0	0,0
Autre(s)	0	0,0

70/ Le Conseil général dispose-t-il d'une ligne budgétaire concernant spécifiquement l'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	13	76,5
Non	4	23,5

Effectif manquant = 6

71/ Avez-vous recruté un ou plusieurs agent(s) pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle dans les trois dernières années ?

	En effectif	En %
Oui	6	28,6
Non	15	71,4

Effectif manquant = 2

3.3. Dispositifs contractuels

73/ Dans quels dispositifs contractuels votre BDP est-elle engagée ?

	Pilotage		A titre consultatif	
	En effectif	En %	En effectif	En %
Projet éducatif local (PEL)	0	0,0	3	100,0
Convention de développement culturel (CDC)	2	50,0	2	50,0
Contrat territoire-lecture (CTL)	7	87,5	1	12,5
Plan éducatif territorial (PEDT)	0	0,0	1	100,0
Plan territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEA)	0	0,0	0	0,0
Contrat enfance jeunesse (CEJ)	1	100,0	0	0,0
Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	1	33,3	2	66,7
Autre(s) (convention avec un acteur économique, projet soutenu par le fonds social européen etc.).	1	50,0	1	50,0

4. Description des actions

82/ Cette partie du questionnaire doit permettre de décrire à grands traits le contenu des actions éducatives, artistiques et culturelles mises en place dans les bibliothèques.

4.1. Typologie des actions

84/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités de création artistique ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Littérature	13	56,5
Arts numériques	4	17,4
Cinéma	4	17,4
Photographie	3	13,0
Arts graphiques	6	26,1
Musique	4	17,4
Spectacle vivant	6	26,1

85/ Dans quelles disciplines proposez-vous des rencontres avec un artiste ou une œuvre ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Littérature	18	78,3
Arts numériques	4	17,4
Cinéma	6	26,1
Photographie	4	17,4
Arts graphiques	7	30,4
Musique	8	34,8
Spectacle vivant	10	43,5

86/ Dans quelles disciplines proposez-vous des activités d'initiation à l'histoire des arts ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Littérature	6	26,1
Arts numériques	2	8,7
Cinéma	3	13,0
Photographie	2	8,7
Arts graphiques	2	8,7
Musique	5	21,7
Spectacle vivant	1	4,4

87/ A quel public destinez-vous vos actions d'éducation artistique et culturelle ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Au grand public	13	56,5
Aux bibliothécaires du réseau de la BDP	19	82,6
Au réseau départemental des professionnels de l'éducation et du secteur socio-culturel	9	39,1

88/ Quels types d'actions d'éducation artistique et culturelle menez-vous ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Actions directement pour le grand public	14	60,9
Médiation auprès des parents et des professionnels du secteur socio-éducatif	12	52,2
Sélection de ressources documentaires	20	87,0
Accompagnement d'actions d'éducation artistique et culturelle mises en œuvre par des partenaires	16	69,6
Formation et journées d'études	15	65,2

89/ Votre BDP est-elle ouverte au public ?

	En effectif	En %
Oui, la BDP centrale	2	9,1
Oui, une annexe départementale	4	18,2
Oui, la centrale et les annexes	0	0,0
Non	16	72,7

Effectif manquant = 1

90/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 0-3 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	4	17,4
Spectacle vivant	5	21,7
Rencontre d'auteur/artiste	0	0,0
Résidence d'artiste/d'écrivain	0	0,0
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	1	4,3
Exposition	2	8,7
Autre(s)	0	0,0

91/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 4-6 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	6	26,1
Spectacle vivant	4	17,4
Rencontre d'auteur/artiste	1	4,3
Résidence d'artiste/d'écrivain	0	0,0
Prix jeunesse	0	0,0
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	4	17,4
Découverte du patrimoine écrit et graphique	1	4,3
Conférence	0	0,0
Séance cinéma	2	8,7
Serious games	0	0,0
Exposition	2	8,7
Autre(s)	0	0,0

92/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 7-11 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	6	26,1
Spectacle vivant	6	26,1
Rencontre d'auteur/artiste	2	8,7
Résidence d'artiste/d'écrivain	1	4,3
Prix jeunesse	2	8,7
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	4	17,4
Découverte du patrimoine écrit et graphique	1	4,3
Conférence	0	0,0
Séance cinéma	2	8,7
Serious games	0	0,0
Exposition	4	17,4
Autre(s)	0	0,0

93/ Quels types d'actions sont organisés, pour les 12-15 ans ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Lecture à voix haute, conte	6	26,1
Spectacle vivant	6	26,1
Rencontre d'auteur/artiste	4	17,4
Résidence d'artiste/d'écrivain	2	8,7
Prix jeunesse	5	21,7
Ateliers : d'écriture, d'arts graphiques, de musique, etc.	4	17,4
Découverte du patrimoine écrit et graphique	1	4,3
Conférence	0	0,0
Séance cinéma	3	13,0
Serious games	0	0,0
Exposition	4	17,4
Autre(s)	0	0,0

96/ Parmi les manifestations suivantes indiquez celles auxquelles vous participez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
Printemps des poètes	8	34,8
Dis-moi dix mots (Semaine de la langue française)	4	17,4
Les Belles étrangères (manifestation du Centre national du livre)	1	4,3
Premières pages (opération lecture et petite enfance du Ministère de la Culture et de la Communication)	2	8,7
Lectures communes (manifestation organisée par l'Association des maires ruraux de France)	0	0,0
Mois du film documentaire	8	34,8
Journées européennes du patrimoine	3	13,0
Fête de la musique	2	8,7
Autre(s)	5	21,7

4.2. Les intervenants qui participent aux actions culturelles et artistiques

98/ Selon vous, une action d'éducation artistique et culturelle implique-t-elle nécessairement la participation d'un ou plusieurs des acteurs suivants :

Vous pouvez cocher plusieurs cases

	En effectif	En %
D'un artiste	14	60,9
D'un prestataire (autre qu'un artiste)	9	39,1
D'un partenaire de l'Éducation nationale	8	34,8
D'un partenaire socioculturel (association, service social etc.)	11	47,8
Aucun intervenant (une activité EAC peut être animée par la bibliothèque seule)	5	21,7

99/ Si vous faites appel à un ou plusieurs des intervenants suivants, dans quel cadre cela a-t-il lieu ?

	Partenariat		Prestation rémunérée	
	En effectif	En %	En effectif	En %
Libraire	13	68,4	6	31,6
Editeur	4	44,4	5	55,6
Imprimeur	1	33,3	2	66,7
Médiateur culturel	3	33,3	6	66,7
Médiateur numérique	1	10,0	9	90,0
Auteur	0	0,0	16	100,0
Artiste plasticien (illustrateur, graphiste, etc.)	1	6,7	14	93,3
Photographe	0	0,0	8	100,0
Réalisateur, metteur en scène	0	0,0	8	100,0
Musicien	1	6,7	14	93,3
Comédien	1	7,1	13	92,9
Conteur	0	0,0	16	100,0
Danseur	3	100,0	0	0,0
Journaliste	1	50,0	1	50,0
Enseignant-chercheur	5	50,0	5	50,0
Autre(s)	1	33,3	2	66,7

4.3. La place des participants et des accompagnateurs dans les actions d'EAC

115/ Proposez-vous des activités d'éducation artistique et culturelle dans lesquelles parents et enfants interagissent ?

	En effectif	En %
Oui	9	42,9
Non	12	57,1

Effectif manquant = 2

116/ Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle dont l'un des objectifs est la mixité intergénérationnelle ?

	En effectif	En %
Oui	13	68,4
Non	6	31,6

Effectif manquant = 4

4.4. Les lieux et les « temps » de l'EAC

117/ Votre BDP a-t-elle été sollicitée sur la question des rythmes scolaires ?

	En effectif	En %
Oui, par la collectivité de tutelle	2	9,1
Oui, par une commune du réseau	14	63,6
Oui, par un autre interlocuteur	1	4,6
Non	5	22,7

Effectif manquant = 1

118/ Votre BDP participe-t-elle à la réflexion sur les rythmes scolaires ?

	En effectif	En %
Oui	14	63,6
Non	8	36,4

Effectif manquant = 1

119/ Votre BDP participe-t-elle à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ?

	En effectif	En %
Oui	5	25,0
Non	15	75,0

5. Commentaires sur la notion d'« éducation artistique et culturelle »

122/ Selon vous, le public adulte (25 ans et plus) devrait-il être la cible de politiques d'éducation artistique et culturelle ?

	En effectif	En %
Oui	18	85,7
Non	3	14,3

Effectif manquant = 2